

Brookfield

2022

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU DEUXIÈME TRIMESTRE

**Brookfield Renewable
Partners L.P.**

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de transition climatique, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille d'actifs, qui regroupe une puissance totale de 23 000 mégawatts (« MW »), une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 62 300 gigawattheures (« GWh »), un portefeuille de projets de développement d'environ 75 000 MW et d'actifs de captage et de stockage de carbone totalisant 8 millions de tonnes métriques par an, nous permet de nous tailler une place parmi les plus importantes sociétés de décarbonation du monde. Nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 juin 2022 :

	Réseaux hydro-graphiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT ¹ (GWh)	Capacité d'accumulation (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	30	136	2 905	11 963	2 543
Canada.....	19	33	1 361	5 178	1 261
	49	169	4 266	17 141	3 804
Colombie	11	15	2 921	15 717	3 703
Brésil.....	27	43	940	4 811	—
	87	227	8 127	37 669	7 507
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ³	—	35	2 841	8 361	—
Canada.....	—	4	483	1 438	—
	—	39	3 324	9 799	—
Europe.....	—	41	1 091	2 551	—
Brésil.....	—	19	457	1 950	—
Asie	—	18	981	2 428	—
	—	117	5 853	16 728	—
Énergie solaire – Services publics	—	109	2 845	5 926	—
Énergie décentralisée et solutions					
Production décentralisée ⁴	—	7 869	1 584	2 013	—
Accumulation et divers ⁵	2	23	4 271	—	5 220
	2	7 892	5 855	2 013	5 220
	89	8 345	22 680	62 336	12 727

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2022, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend une centrale de stockage par batteries en Amérique du Nord (20 MW).

³⁾ Comprend une centrale de stockage par batteries en Amérique du Nord (10 MW).

⁴⁾ Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

⁵⁾ Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (633 MW) et en Europe (2 088 MW), quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), douze usines à gaz en Amérique latine (704 MW), une centrale de cogénération en Colombie (300 MW), une centrale de cogénération en Amérique du Nord (105 MW) et deux centrales de cogénération en Europe (124 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2022 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	3 402	3 469	2 171	2 921	11 963
Canada.....	1 235	1 489	1 236	1 218	5 178
	4 637	4 958	3 407	4 139	17 141
Colombie.....	3 584	3 938	3 837	4 358	15 717
Brésil.....	1 183	1 198	1 214	1 216	4 811
	9 404	10 094	8 458	9 713	37 669
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	2 319	2 246	1 738	2 058	8 361
Canada.....	400	345	273	420	1 438
	2 719	2 591	2 011	2 478	9 799
Europe.....	772	553	496	730	2 551
Brésil.....	371	494	606	479	1 950
Asie.....	582	583	631	632	2 428
	4 444	4 221	3 744	4 319	16 728
Énergie solaire – Services publics	1 299	1 632	1 730	1 265	5 926
Production décentralisée	414	602	586	411	2 013
Total.....	15 561	16 549	14 518	15 708	62 336

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2022, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2022 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	2 225	2 359	1 466	1 950	8 000
Canada.....	1 010	1 210	980	959	4 159
	3 235	3 569	2 446	2 909	12 159
Colombie.....	863	948	924	1 050	3 785
Brésil ²	1 007	1 020	1 034	1 036	4 097
	5 105	5 537	4 404	4 995	20 041
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	846	827	651	817	3 141
Canada.....	373	326	261	393	1 353
	1 219	1 153	912	1 210	4 494
Europe.....	284	220	186	271	961
Brésil.....	126	168	210	165	669
Asie	139	142	154	149	584
	1 768	1 683	1 462	1 795	6 708
Énergie solaire – Services publics ³	449	686	732	423	2 290
Production décentralisée	175	269	267	175	886
Total.....	7 497	8 175	6 865	7 388	29 925

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2022, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Lettre aux porteurs de parts

La société a affiché de bons résultats pour le trimestre. Nous continuons à faire progresser nos principales priorités opérationnelles et à conclure des transactions grâce à notre solide portefeuille de possibilités de croissance.

Les tendances qui influent sur la transition énergétique s'accroissent, soutenues par l'ambition d'atteindre la cible de zéro émission nette, l'énergie à faible coût et la sécurité énergétique. Ce contexte favorise les investisseurs qui, comme nous, peuvent tirer profit de leur portée mondiale et disposent d'importantes ressources financières et de capacités de développement considérables permettant l'expansion des énergies propres à grande échelle. Nous nous concentrons toujours sur l'expansion de notre plateforme d'énergie renouvelable de premier plan, la diversification des solutions de décarbonation que nous offrons à nos clients et l'établissement d'entreprises mondiales essentielles à la transition vers la carboneutralité.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 294 millions \$, ou 0,46 \$ par part, soit une augmentation de 10 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Nous avons investi, ou nous sommes engagés à investir, des capitaux de 3 milliards \$ (montant net d'environ 650 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans plusieurs transactions et régions.
- Nous avons poursuivi l'avancement des principales priorités d'affaires en obtenant des contrats visant à fournir 3 000 000 de mégawattheures supplémentaires d'énergie propre par année, y compris 600 000 mégawattheures à des acheteurs institutionnels, dont un contrat visant à fournir de l'énergie propre à l'une des plus importantes usines de production de BASF au monde.
- Nous maintenons une cadence accélérée de nos activités de développement, de nouveaux projets d'une puissance d'environ 1 000 mégawatts ayant été mis en service. Ces projets devraient générer un apport annuel aux fonds provenant des activités annualisés de près de 11 millions \$ pour Énergie Brookfield. Nous poursuivons la réalisation des projets en construction et des projets en développement à un stade avancé de notre portefeuille d'une puissance de 17 000 mégawatts et avons fait évoluer notre portefeuille de projets en développement pour le porter à une puissance de 75 000 mégawatts. Nous avons également atteint 8 millions de tonnes métriques de captage et de stockage de carbone.
- Nous avons fait avancer des activités de recyclage d'actifs d'approximativement 560 millions \$ (montant net de 90 millions \$ pour Énergie Brookfield), tout en maintenant une capacité financière robuste. Nos liquidités disponibles se sont établies à 4 milliards \$, aucune dette importante ne vient à échéance à court terme et notre exposition aux taux variables est limitée.

Initiatives de croissance

Depuis le début de l'exercice, nous avons déployé, ou convenu de déployer, des capitaux de 4,5 milliards \$ (montant net de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans divers placements, notamment dans des actifs de stockage par batteries, de captage de carbone, et de production décentralisée et commerciale d'énergie éolienne et d'énergie solaire. À ce jour, nos placements dans de nouvelles possibilités de transition représentent une petite tranche des capitaux que nous déployons, mais ils marquent notre entrée dans des secteurs qui, à notre avis, ont le potentiel de croître considérablement au fil du temps. Il s'agit de nouveaux leviers de croissance pour notre société qui s'ajoutent à notre croissance continue dans le secteur des énergies renouvelables.

Notre approche en matière d'investissement dans les nouvelles possibilités de transition est comparable à notre vision des placements dans les énergies renouvelables. Nous recherchons des possibilités rentables, sans subvention gouvernementale, dont la technologie est éprouvée et soutenue par de fortes tendances à grande échelle. Nous favorisons les situations où nos principaux avantages, notamment notre accès aux capitaux, notre connaissance des marchés de l'électricité, nos capacités d'exploitation et de développement, nos relations étroites avec nos clients et notre portée mondiale, nous distinguent à titre d'exploitants et d'investisseurs. Tandis que les produits et services visant la décarbonation prendront de l'importance, nous prévoyons que nos placements dans des actifs de transition prendront également une plus grande place au sein de notre portefeuille. Les placements dans des actifs de production d'énergie propre demeurent toutefois la possibilité d'investissement la plus importante pour la décarbonation et devraient, par conséquent, représenter la majorité de nos capitaux touchés dans un avenir prévisible.

Nos activités mondiales de production décentralisée sont toujours un important secteur de croissance, tandis que les tendances vers la décentralisation de la production de l'électricité et les interactions plus directes avec les clients s'accroissent. Au cours des douze derniers mois, nous avons triplé la puissance de notre secteur de production décentralisée aux États-Unis pour la porter à 6 500 mégawatts au moyen de diverses initiatives internes. Ces initiatives comprennent la conclusion de partenariats de distribution, d'ententes de développement conjointes et de partenariats stratégiques, dont notre entente de coopération avec Trane Technologies, qui nous permet de tirer parti de nos capacités respectives afin d'élaborer des solutions de décarbonation pour les clients.

Nous avons récemment convenu d'acquérir une société intégrée de premier plan qui se spécialise dans la promotion de la production décentralisée aux États-Unis et qui affiche de bons résultats en matière de développement et d'exploitation de projets, pour une contrepartie de 700 millions \$ (montant net de 140 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui représente notre prix d'acquisition en capitaux propres et une affectation de capitaux propres additionnels afin de financer la croissance future. L'entreprise a une expertise en interne à toutes les étapes du cycle de vie du projet en développement. Elle détient des actifs en exploitation et en cours de construction visés par contrat qui sont situés pour la plupart dans le nord-est des États-Unis d'une puissance de 500 mégawatts. Elle compte aussi un portefeuille de projets en développement identifiés d'une puissance de 1 800 mégawatts, dont une tranche de près de 200 mégawatts est sans risque et visée par des contrats conclus à long terme avec des contreparties solvables.

Grâce à cet investissement, nous avons solidifié notre position à titre de chef de file mondial dans le secteur de la production décentralisée, avec des actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 10 300 mégawatts. Nos capacités et notre portée à l'échelle de nos principales régions nous positionnent favorablement pour continuer à croître et à offrir des solutions de décarbonation innovatrices.

à nos clients, dans de nombreux marchés. Ces solutions permettront à nos partenaires d'atteindre leurs objectifs en matière de développement durable, tout en réduisant les coûts d'exploitation au moyen d'une énergie renouvelable sur place et d'autres services de décarbonation.

Nous avons également fait croître notre plateforme de captage et de stockage de carbone grâce à la création d'une coentreprise, que nous avons récemment annoncée, afin d'établir nos nouvelles activités de gestion de carbone. Aux termes d'une entente conclue avec California Resource Corporation (« CRC »), société indépendante de pétrole et de gaz naturel axée sur la transition énergétique, nous financerons conjointement le développement et la construction de projets de captage et de stockage de carbone en Californie en y affectant une cible initiale de capitaux allant jusqu'à 500 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous nous attendons à ce que la coentreprise, dans la mesure où nous conservons la possibilité de financer des projets qui correspondent à nos objectifs, sera favorisée par le fait d'être la première à investir, puisque CRC détient une participation dans des réservoirs de stockage de carbone potentiels, des actifs essentiels au captage et au stockage de carbone en Californie, l'une des régions les plus convoitées au monde en raison de son système de crédits élaboré en vertu de la norme sur les carburants à faible teneur en carbone. La coentreprise vise à atteindre une injection de 5 millions de tonnes métriques dans les réservoirs par année et à développer une capacité totale de stockage de 200 millions de tonnes métriques de dioxyde de carbone, ce qui pourrait se traduire par un investissement additionnel de 1 milliard \$ (montant net de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Au cours du trimestre, nous avons investi dans une entreprise à capital fermé de premier plan qui détient et exploite, partout dans les Amériques, des actifs de production d'électricité à grande échelle visés par des contrats à long terme, libellés en dollars américains, dont la puissance installée s'élève à 1 200 mégawatts. Ce placement servira à financer tant la croissance de l'entreprise que les initiatives de décarbonation, y compris la mise en œuvre d'un plan de transition énergétique respectant l'Accord de Paris qui prévoit un portefeuille de projets de développement d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 1 300 mégawatts. Nous nous sommes engagés à investir jusqu'à 500 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield) au moyen d'actions privilégiées et d'une participation de 20 % dans des actions ordinaires.

Au Brésil, nous avons conclu une entente visant l'acquisition d'un nouveau projet d'énergie solaire, de grande qualité, à un stade avancé d'une puissance d'environ 600 mégawatts situé dans une région où le rayonnement solaire est intense et où les réseaux d'électricité sont disponibles. De plus, elle constitue une possibilité de réaliser des synergies avec notre portefeuille existant en ce qui concerne les activités de construction, d'exploitation et de raccordement. Le projet devrait nécessiter un apport de capitaux propres d'environ 190 millions \$ (montant net de 48 millions \$ pour Énergie Brookfield).

En Inde, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de notre premier parc de production d'énergie renouvelable. Une fois construit, ce parc de production d'énergie renouvelable aura une puissance d'environ 500 mégawatts et il nous permettra d'offrir des solutions de décarbonation à grande échelle à nos clients commerciaux et industriels. Le projet devrait nécessiter un apport de capitaux propres d'environ 110 millions \$ (montant net de 22 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette entente représente notre premier placement dans le cadre d'une stratégie visant les parcs de production d'énergie renouvelable qui, selon nous, peut être facilement reproduit et s'appuie sur nos forces à l'égard du développement, de la construction et de la négociation de contrats.

Partout ailleurs en Asie, nous avons convenu d'acquérir des actifs d'énergie éolienne entièrement visés par contrat constitués principalement de projets prêts à construire ou en construction d'une puissance de 750 mégawatts pour un placement total d'environ 340 millions \$ (montant net de 70 millions \$ pour Énergie

Brookfield). Ces projets, dont certains sont acquis de concert avec le Renewable Energy Fund d'Apple, devraient être mis en service au cours de la prochaine année et viendront compléter les activités que nous avons déjà dans cette région.

Nous sommes un partenaire de choix pour la décarbonation

Nous sommes en expansion et faisons progresser notre portefeuille de projets en construction d'une puissance de 17 000 mégawatts. Depuis le début de l'exercice, nous avons mis en service une puissance de 1 500 mégawatts, ce qui représente un apport additionnel d'environ 20 millions \$ aux fonds provenant des activités annualisés. De plus, nous sommes en bonne voie de mettre en service une puissance additionnelle de 2 800 mégawatts d'ici la fin de l'exercice, ce qui devrait ajouter environ 40 millions \$ aux fonds provenant des activités annualisés.

Parmi nos réalisations, notons l'avancement du rééquipement de centrales éoliennes aux États-Unis, notamment notre projet Shepherds Flat d'une puissance de 850 mégawatts, lequel devrait être quasi achevé d'ici la fin de l'exercice. Au Brésil, nous avons mis en service notre projet hydroélectrique Foz do Estrela d'une puissance de 30 mégawatts et commencé à vendre l'électricité produite par notre centrale d'énergie solaire Janauba de 1 200 mégawatts au cours du trimestre.

En Europe, des actifs éoliens terrestres nouvellement construits d'une puissance de 120 mégawatts ont commencé leurs activités commerciales au cours du trimestre. Tous ces projets sont visés par des contrats assortis de clauses d'indexation sur inflation d'une durée de 15 ans conclus avec le gouvernement polonais. En Allemagne, nous avons déployé des capitaux supplémentaires dans nos activités et doublé la puissance en mégawatts des actifs qui seront prêts à construire au cours des deux premières années. Étant donné la situation énergétique actuelle de l'Allemagne, nous faisons tout en notre pouvoir pour construire le plus rapidement possible de nouveaux projets. Ailleurs, nous avons mis en service un actif d'énergie solaire visé par contrat avec des sociétés en Australie d'une puissance de 200 mégawatts ainsi que notre premier projet d'aménagement en Inde, une centrale d'énergie solaire d'une puissance de 450 mégawatts.

S'il est vrai que le niveau de nouvelle production est important, il n'est que le reflet du niveau des activités de développement dans notre secteur. Nos flux de trésorerie ont commencé à tirer de plus en plus avantage des sommes considérables que nous avons investies par le passé dans les sites où se trouvent nos projets de développement. Nos investissements dans le développement se sont accrus ces dernières années et continueront à croître. Autrement dit, nous avons une perception claire de la croissance future de nos flux de trésorerie alors que de plus en plus de projets de développement sont mis en service.

Encore aujourd'hui, nous sommes bien placés quand il est question de la chaîne d'approvisionnement, étant donné notre portefeuille diversifié et nos solides relations partout dans le monde. Alors que les prix de la plupart des composantes importantes des projets de développement d'énergie solaire et d'énergie éolienne subissent une pression à la hausse, nous fixons le coût de nos composantes importantes lorsque nous signons des contrats générateurs de produits. Par conséquent, notre portefeuille de projets en construction est bien protégé contre les risques de hausse des prix. Bien que certains coûts aient augmenté, cette augmentation n'a eu aucune incidence notable sur l'ensemble de nos activités.

À plus long terme, étant donné notre capacité d'exploitation mondiale et à grande échelle, nous figurons parmi les premiers choix des entreprises qui cherchent à alimenter leurs activités à l'énergie verte, du fait que nous sommes un partenaire attrayant et souple qui dispose d'une gamme complète de solutions de décarbonation grâce à notre portefeuille diversifié d'actifs d'énergie renouvelable et de transition à l'échelle

mondiale. Dernièrement, nous avons conclu plusieurs ententes visant des projets de développement d'énergie éolienne et d'énergie solaire de 600 000 mégawattheures avec des sociétés multinationales, chefs de file dans leurs secteurs respectifs, nommément Amazon, BASF, Johnson & Johnson et Salesforce. Chaque entente a ses propres caractéristiques, mais l'ensemble des ententes ont un thème en commun : aider ces sociétés à décarboner leurs activités.

Par exemple, nous sommes en voie de finaliser les modalités d'un contrat se rapportant à l'un des plus importants comptes nationaux jamais obtenus à l'échelle mondiale, lequel vise des portefeuilles de production décentralisée. Nous avons également conclu un contrat d'approvisionnement à prix fixe d'énergie renouvelable d'une durée de 25 ans avec BASF, grande société multinationale de produits chimiques, afin d'alimenter en électricité l'une de ses plus importantes installations de production en cours de construction en Chine. Toutes ces ententes reposent sur l'expansion à grande échelle de la production d'énergie propre et tirent profit de notre grande expertise en matière de développement et de notre plateforme d'approvisionnement centralisée. Elles représentent des occasions d'approfondir nos relations à long terme pour ce qui est de la décarbonation avec ces sociétés mondiales.

L'électricité demeure un service essentiel

Notre entreprise est bien placée pour exercer ses activités et croître, quelle que soit la conjoncture économique, y compris pendant les périodes de ralentissement de la croissance économique ou de volatilité des marchés. Cet avantage s'explique par le fait que l'électricité est un service essentiel, ce qui signifie que la situation économique n'a pas vraiment d'incidence importante sur notre produit, d'autant plus que les énergies renouvelables tirent parti d'une distribution prioritaire dans la plupart des marchés. Le début de la pandémie a bien illustré cette dynamique, où, malgré un ralentissement spectaculaire des marchés, notre entreprise a continué d'enregistrer de bons résultats, la production d'énergies renouvelables ayant augmenté de près de 15 %. De plus, nos activités sont fortement contractuelles, et nous détenons un ensemble diversifié de clients importants ainsi que des conventions d'achat d'électricité assorties de clauses d'indexation sur inflation et soutenues par une structure de financement prudente de qualité supérieure, à taux presque exclusivement fixe.

La croissance de nos activités est alimentée par des tendances mondiales à long terme, notamment la transition de l'économie mondiale pour l'atteinte de la cible de zéro émission nette, qui l'emportent sur les conditions de marché à court terme. Ces tendances à long terme sont encore plus croissantes en raison des questions émergentes de sécurité énergétique et par le fait que l'énergie éolienne et l'énergie solaire sont désormais les modes de production d'électricité les moins chers offerts dans la plupart des marchés, ce qui fournit aux contreparties des motivations environnementales, géopolitiques et économiques à investir.

Malgré la volatilité actuelle des marchés, les possibilités d'investissement dans la transition énergétique demeurent considérables. D'un point de vue prospectif, avec l'électrification croissante de nombreux secteurs importants, la demande de nouvelle production nette d'électricité, au-delà du remplacement de la production thermique existante, sera importante, ce qui nous permettra de tirer avantage d'autres occasions d'envergure. Énergie Brookfield est extrêmement bien placée pour saisir ces occasions.

En outre, les pressions récentes en ce qui a trait aux coûts de développement et de financement à l'échelle mondiale n'ont pas eu d'incidence importante sur notre croissance, car les acheteurs d'énergie propre acceptent généralement les augmentations de coûts, qui se manifestent par des prix plus élevés dans les conventions d'achat d'électricité. Cette situation s'explique par l'accélération de la décarbonation et des

préoccupations en matière de sécurité énergétique, ainsi que par la compétitivité des coûts de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire, qui n'a été que renforcée par l'incidence des prix des matières premières sur le coût de la production thermique.

Résultats d'exploitation

Au cours du trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 294 millions \$, ou 0,46 \$ par part, traduisant un rendement solide et une augmentation de 10 %. Nos activités ont tiré parti de la grande disponibilité des actifs, des prix plus élevés de l'électricité ainsi qu'une croissance continue grâce au développement et aux acquisitions d'actifs.

Dans le contexte actuel des prix de l'électricité, nous mettons en œuvre plusieurs initiatives visant à créer de la valeur dans l'ensemble de nos activités. Dans nos actifs hydroélectriques aux États-Unis et en Colombie, où nous détenons la majorité de notre production non visée par contrat pour les cinq prochaines années, nous avons négocié des contrats à des prix très attractifs. Même si nos résultats ont été favorisés par les marchés où les prix tout compris ont été plus élevés au cours du trimestre, l'incidence de ces marchés a été relativement limitée étant donné qu'une grande proportion de notre production était visée par contrat dès le début de l'exercice. Néanmoins, tout au long de l'exercice et au-delà, nous pourrions bénéficier de cette dynamique grâce à la capacité accrue de notre portefeuille hydroélectrique à mesure qu'elle deviendra disponible. Nous avons par ailleurs fixé la valeur de nos activités d'accumulation hydroélectrique par pompage au Royaume-Uni jusqu'en 2024, alors que généralement, nous ne le faisons que quelques mois à l'avance.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 205 millions \$. Nos actifs hydroélectriques à l'échelle mondiale continuent d'afficher des flux de trésorerie solides grâce à la diversification accrue des actifs et à notre capacité de tirer parti de la hausse des prix de l'électricité, notamment en raison des conventions d'achat d'électricité à long terme, assorties de clauses d'indexation sur inflation, et du contexte de marché favorable à la hausse des prix. Dans l'ensemble de nos installations, les réservoirs continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, ce qui permet au portefeuille de tirer parti de la hausse des prix de l'électricité au cours du deuxième semestre de l'exercice.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 150 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et de la diversification de notre parc d'actifs, soutenus en grande partie par des conventions d'achat d'électricité à long terme, ce qui génère des produits stables.

Enfin, notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 38 millions \$ grâce aux acquisitions et à la croissance interne à l'échelle du portefeuille.

État de la situation financière et liquidités

Notre bilan et notre situation de trésorerie demeurent solides. Nos liquidités disponibles s'élèvent à environ 4 milliards \$ et aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme, ce qui nous permet de tirer parti de la situation et de financer notre portefeuille de croissance. De plus, avec la clôture récente du Brookfield Global Transition Fund d'une valeur de 15 milliards \$, nous avons accès à des capitaux d'envergure avec lesquels nous pouvons investir, ce qui constitue un avantage important compte tenu de la volatilité croissante des marchés financiers.

Au cours du premier semestre de 2022, nous avons accéléré la réalisation d'un grand nombre de nos activités de financement en prolongeant la durée de notre dette et en obtenant des taux d'intérêt fixes avantageux avant les récentes augmentations des taux. Au cours du trimestre, nous avons réalisé des financements sans recours d'une valeur de 2,1 milliards \$ pour l'ensemble de l'entreprise. En raison des solides perspectives de nos activités en Colombie et en prévision de la volatilité potentielle du marché à l'approche des élections présidentielles, nous avons mobilisé 630 millions \$ (montant net de 150 millions \$ pour Énergie Brookfield) en financements additionnels d'une durée moyenne de huit ans.

Par conséquent, notre situation financière demeure solide avec une durée contractuelle moyenne de la dette de 13 ans à l'échelle du portefeuille et une exposition très limitée aux emprunts à taux d'intérêt variables, lesquels ont été contractés pour la plupart au Brésil et en Colombie, où nous avons tiré parti des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats.

Nous avons également continué à faire progresser nos mesures de recyclage de capitaux, qui, une fois clôturées, devraient dégager un produit de 560 millions \$ (montant net de 90 millions \$ pour Énergie Brookfield). Au cours du trimestre, nous avons conclu la vente d'actifs hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 36 mégawatts pour un produit de 90 millions \$ (montant net de 23 millions \$ pour Énergie Brookfield) et nous avons conclu la première tranche de la vente de notre portefeuille d'énergie solaire au Mexique d'une puissance de 630 mégawatts pour 240 millions \$ (montant net d'environ 30 millions \$ pour Énergie Brookfield), où nous prévoyons presque doubler notre capital investi en moins de trois ans.

Perspectives

Nous continuons de nous concentrer sur la croissance de nos activités et l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille, ce qui nous permettra de contribuer à la décarbonation grâce à un nombre important et en croissance de nouvelles occasions.

Nous sommes convaincus que l'envergure de notre société, notre feuille de route éprouvée et nos capacités à l'échelle mondiale nous procurent une place de choix pour collaborer avec les gouvernements et les entreprises et les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'énergie à faible coût, la cible de zéro émission nette et la sécurité énergétique. Nous croyons que nos perspectives de croissance n'ont jamais été aussi intéressantes.

Comme toujours, nous sommes déterminés à atteindre nos cibles de rendement total à long terme. Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CT' followed by a stylized flourish.

Connor Teskey

Le 5 août 2022

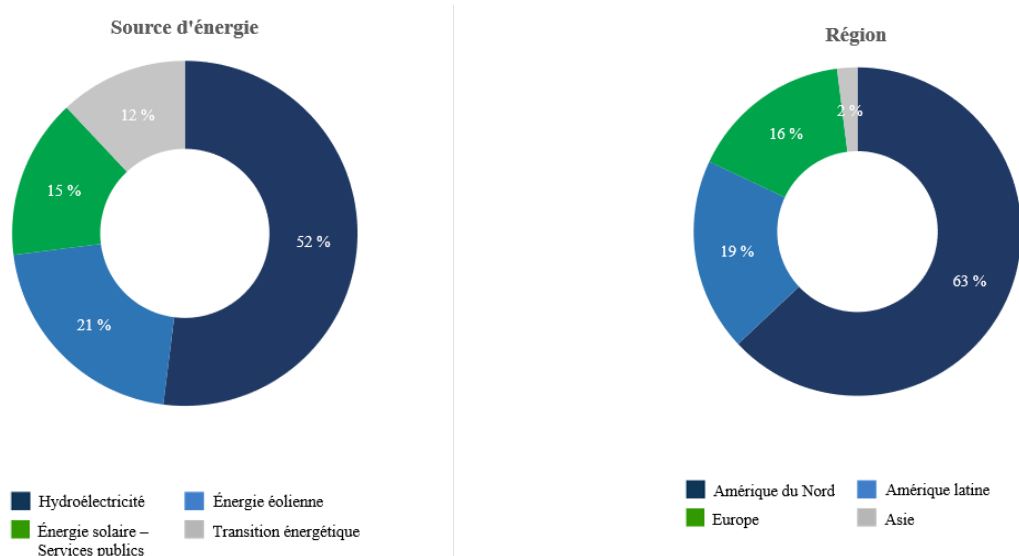
NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable et de transition climatique diversifiés employant différentes technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie renouvelable et de transition climatique de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur.

Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis plus de 20 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et de la transition climatique. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actifs d'énergie propre et de transition climatique reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 3 200 exploitants chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille regroupe une puissance installée d'environ 23 000 MW largement répartie sur quatre continents, compte un portefeuille de projets de développement d'environ 75 000 MW et des actifs de captage et de stockage de carbone totalisant 8 millions de tonnes métriques par an et table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 30 000 GWh.

Les graphiques ci-après présentent les produits au prorata¹.



1) Les chiffres sont fondés sur les produits normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Aider à l'accélération de la décarbonation des réseaux électriques. Les changements climatiques sont considérés comme l'un des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la prospérité économique et sociale. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que notre entreprise est bien positionnée pour offrir des solutions soutenant la décarbonation et cette transition. Grâce à notre envergure et à notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement, nous sommes en mesure de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises pour les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de transition climatique diversifiés et de grande qualité. Énergie Brookfield possède un portefeuille complémentaire de centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires et d'autres actifs de transition climatique, notamment d'énergie solaire et d'accumulation décentralisée, à des fins commerciales. À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan en raison de la longue durée de vie, des faibles coûts et de la production d'énergie la plus propre et écologique de ses actifs. Les centrales hydroélectriques offrent des marges de trésorerie élevées, une capacité d'accumulation avec la possibilité de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour, et permettent de vendre de multiples produits sur le marché, notamment de l'électricité, de la capacité et d'autres produits auxiliaires.

Nos centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire nous offrent une exposition à deux secteurs d'énergie renouvelable qui connaissent la plus forte croissance, des marges de trésorerie élevées ainsi que des fonctionnalités diversifiées et adaptables, comme la production décentralisée, et elles n'engendrent aucun coût de combustible. L'évolution des technologies d'énergie éolienne et d'énergie solaire les positionne dorénavant parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses sur le marché actuel, même par rapport aux sources d'énergie conventionnelles issues de combustibles fossiles comme le charbon et le gaz. Nos centrales d'accumulation nous permettent d'offrir des services essentiels et une production sur demande aux réseaux d'électricité des marchés où elles sont situées. Nos autres actifs de transition climatique, notamment de captage du carbone, aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité. Grâce à notre envergure et à notre diversité ainsi qu'à la qualité de nos actifs, nous nous sommes taillé une place concurrentielle par rapport aux autres sociétés d'énergie renouvelable et de transition climatique tout en offrant une grande valeur de rareté à nos investisseurs.

La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 3 200 exploitants chevronnés et près de 120 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expertise en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 100 ans et comporte des capacités complètes en matière d'exploitation, de développement et de commercialisation de l'électricité. Nos capacités de négociation de contrats sont axées sur la création de solutions personnalisées pour nos clients qui cherchent à s'alimenter d'une électricité verte. Nous continuons à améliorer nos activités de développement en élargissant notre portefeuille de projets en développement d'une puissance de 75 000 MW et nos actifs de captage et de stockage de carbone totalisant 8 millions de tonnes métriques par an.

Flux de trésorerie stables, diversifiés et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite. Nous comptons maintenir des flux de trésorerie stables et prévisibles, provenant principalement d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vend de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties solvables. Environ 92 % de notre production au prorata de 2022 est visée par des contrats conclus avec des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou Brookfield. Nos CAÉ ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 14 ans, au prorata, ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou atteint les seuils de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 8 %, et environ 91 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 12 ans et 13 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est à un taux fixe, et seulement 3 % de notre dette en Amérique du Nord et en Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2022, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 4 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie. Nous nous concentrons sur la distribution stable et durable ainsi que la croissance notable, quels que soient les cycles de marché, en stimulant la croissance des flux de trésorerie des activités en cours, entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, y compris l'inclusion dans la quasi-totalité de nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement exclusifs d'une puissance d'environ 75 000 MW et des actifs de captage et de stockage de carbone totalisant 8 millions de tonnes métriques par an qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptions pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise cherche à tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions intéressantes qui se présentent.

Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant. Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Au cours des cinq dernières années, nous avons déployé des capitaux propres d'environ 5,5 milliards \$ qui ont été soit investis dans des projets visant de multiples technologies, soit employés pour faire l'acquisition ou la mise en service de ceux-ci. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, le développement et l'acquisition d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield ainsi que de conventions stratégiques relatives aux relations avec des acheteurs institutionnels, et pourrions continuer de le faire.

Profil de distribution attrayant. Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables assurant un profil de distribution durable. Nous ciblons une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année.

Rapport de gestion

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2022

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 a été préparé en date du 5 août 2022. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>) ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et celui de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Faits saillants du deuxième trimestre de 2022	18	Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Dépenses d'investissement	43
Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	22	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	43
		Actions, parts et billets en circulation	45
		Dividendes et distributions	46
Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	24	Obligations contractuelles	46
Résumé des états consolidés de la situation financière	24	Informations financières supplémentaires	46
Transactions entre parties liées	24	Accords hors état de la situation financière	47
Capitaux propres	26		
		Partie 6 – Principales informations trimestrielles	48
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	28	Sommaire des résultats trimestriels historiques	48
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	28	Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	53
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	34		
Profil des contrats	37	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	55
		Partie 9 – Mise en garde	60
Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	39		
Structure du capital et liquidités disponibles	39		
Emprunts	41		

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<u>Informations financières choisies</u>				
Produits	1 274 \$	1 019 \$	2 410 \$	2 039 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	1	(63)	(77)	(196)
Perte de base et diluée par part de société en commandite ¹	(0,03)	(0,13)	(0,19)	(0,37)
BAIIA ajusté au prorata ²	547	510	1 046	999
Fonds provenant des activités ²	294	268	537	510
Fonds provenant des activités par part ^{2, 3}	0,46	0,42	0,83	0,79
Distribution par part de société en commandite.....	0,32	0,30	0,64	0,61
<u>Information sur l'exploitation</u>				
Puissance (MW)	22 680	20 377	22 680	20 377
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	16 280	16 092	31 377	30 191
Production réelle	16 488	14 683	31 684	28 511
Production au prorata (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	8 152	8 356	15 566	15 958
Production réelle	7 978	7 013	15 403	14 388
Produits moyens (\$ par MWh).....	86	79	85	80

¹⁾ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 275,2 millions et 275,1 millions (respectivement 274,9 millions et 274,9 millions en 2021).

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 9 – Mise en garde ».

³⁾ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi respectivement 645,9 millions et 645,8 millions (respectivement 645,6 millions et 645,5 millions en 2021), ce qui comprend nos parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi que les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	30 juin 2022	31 décembre 2021
<u>Situation de trésorerie et sources de financement</u>		
Liquidités disponibles	3 869 \$	4 069 \$
Ratio d'endettement – entreprise.....	8 %	8 %
Ratio d'endettement – consolidé.....	35 %	33 %
Emprunts sans recours d'Énergie Brookfield	91 %	90 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt variables au prorata ¹	97 %	98 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	12 ans	13 ans
Taux d'intérêt moyen.....	3,9 %	3,9 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	13 ans	13 ans
Taux d'intérêt moyen.....	4,7 %	4,2 %

- ¹⁾ L'exposition totale aux taux variables est de 10 % (7 % en 2021) dont 7 % (5 % en 2021) se rapporte aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 294 millions \$, ou 0,46 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, y compris des nouveaux projets de développement d'une puissance de 2 299 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- la hausse des prix réalisés dans la plupart des marchés, grâce à l'indexation sur l'inflation et à l'augmentation des prix de l'électricité à l'échelle mondiale;
- la production favorable d'hydroélectricité sur une base comparable ainsi qu'une forte disponibilité des actifs de notre portefeuille à l'échelle mondiale.

Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits de change et sur les dérivés et autres, le résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2022 s'est élevé à 1 million \$.

Nous visons toujours à être le partenaire de choix en matière d'approvisionnement en énergie en :

- concluant des contrats visant à fournir plus de 3 000 GWh d'énergie propre par année, notamment un contrat visant à fournir de l'énergie propre à l'une des plus importantes usines de production de BASF au monde actuellement en construction en Chine.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre accès à différentes sources de financement demeure solide malgré la volatilité des marchés en raison de la résilience et de la qualité supérieure de notre bilan.

- Notre situation de trésorerie demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 4 milliards \$, ce qui procure une grande souplesse pour investir dans la croissance, et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.
- Nous avons accéléré plusieurs de nos activités de financement en nous prévalant de taux d'intérêt avantageux :
 - Nous avons obtenu des financements sans recours de première qualité de plus de 2,1 milliards \$ pour l'ensemble de notre portefeuille diversifié au cours du trimestre;
 - Nous avons aussi émis au cours du trimestre des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A perpétuelles vertes à taux fixe d'un montant en capital de 150 millions \$ CA, lesquelles ont réduit davantage le coût du capital de la société mère.
- Depuis le début de l'exercice, nous continuons à faire avancer, avec des partenaires institutionnels, des activités de recyclage d'actifs qui ont généré un montant d'environ 560 millions \$ (montant net d'environ 90 millions \$ pour Énergie Brookfield) en procédant à la vente d'actifs secondaires arrivés à maturité qui s'est traduite par de solides rendements, y compris la vente d'actifs hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 36 MW et d'une première tranche de notre portefeuille d'énergie solaire au Mexique d'une puissance de 630 MW pour une contrepartie totale de 240 millions \$ (montant net d'environ 30 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui, selon nos prévisions, généreront près du double de la valeur de notre participation dans moins de trois ans.

Croissance et développement

Nous avons investi, ou convenu d'investir, avec nos partenaires institutionnels des capitaux de plus de 3 milliards \$ (montant net d'environ 650 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de nombreux placements, notamment :

- un placement dans une entreprise à capital fermé de premier plan, qui détient et exploite partout sur le continent américain des actifs de production d'électricité commerciaux essentiels visés par des contrats à long terme libellés en dollars américains, dont la puissance installée totalise 1,2 GW et le portefeuille de projets d'énergie renouvelable en développement est d'une puissance d'environ 1,3 GW. Nous avons convenu d'investir jusqu'à 500 millions \$ au moyen d'actions privilégiées et d'une participation de 20 % dans des actions ordinaires pour soutenir la décarbonation de l'entreprise;

- une entente visant l'acquisition d'un nouveau projet d'énergie solaire en développement à un stade avancé de grande qualité au Brésil d'une puissance d'environ 600 MW;
- une entente visant l'acquisition d'actifs d'énergie éolienne de grande qualité en Chine entièrement visés par contrat d'une puissance d'environ 750 MW, comprenant principalement des projets prêts à construire ou en construction de 340 millions \$ (montant net d'environ 70 millions \$ pour Énergie Brookfield);
- une entente visant l'acquisition d'un parc d'énergie renouvelable en Inde d'une puissance d'environ 500 MW lorsqu'il sera achevé, qui nous permettra d'offrir des solutions de décarbonation commerciales aux entreprises clientes dans cette région.
- Après la clôture du trimestre, nous avons également convenu d'acquérir un exploitant intégré de premier plan d'actifs de production décentralisée aux États-Unis affichant une feuille de route éprouvée en matière de développement et d'exploitation de projets, pour une contrepartie de 700 millions \$ (montant net de 140 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui représente notre prix d'acquisition de titres de capitaux propres et une affectation de capitaux propres additionnels afin de financer la croissance future. L'entreprise détient des actifs en exploitation visés par contrat et en cours de construction situés pour la plupart dans le nord-est des États-Unis d'une puissance de 500 MW ainsi qu'un portefeuille de projets en développement ciblés d'une puissance de 1,8 GW, dont une tranche de près de 200 MW est sans risque et visée par des contrats conclus à long terme avec des contreparties solvables.
- Après la clôture du trimestre, nous avons constitué une coentreprise avec California Resources Corporation afin d'établir des activités dans le secteur de la gestion du carbone en développant des projets de captage et de stockage de carbone en Californie, l'investissement de départ prévu pouvant atteindre 500 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield). La coentreprise vise à atteindre un captage de 5 millions de tonnes métriques par année et à développer une capacité totale de stockage de 200 millions de tonnes métriques de dioxyde de carbone, ce qui pourrait se traduire par un investissement additionnel de 1 milliard \$ (montant net de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Au cours de l'exercice, nous avons continué de faire évoluer notre portefeuille de projets de développement :

- Nous avons mis en service des projets de développement d'une puissance de 1 529 MW et avons continué la construction de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage, et de production décentralisée et commerciale d'énergie solaire et d'hydrogène écologique d'une puissance totale de 17 000 MW, notamment notre programme de rééquipement aux États-Unis, le parc éolien en Oregon de 845 MW et notre centrale d'énergie solaire au Brésil de 1 200 MW qui, une fois achevés, devraient dégager des fonds provenant des activités annualisés totalisant dans l'ensemble environ 223 millions \$.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits.....	1 274 \$	1 019 \$	2 410 \$	2 039 \$
Coûts d'exploitation directs	(366)	(307)	(716)	(698)
Coûts de service de gestion.....	(65)	(72)	(141)	(153)
Charge d'intérêts	(294)	(246)	(560)	(479)
Charge d'amortissement	(389)	(379)	(790)	(747)
Recouvrement (charge) d'impôt	(62)	(2)	(78)	15
Résultat net	122 \$	110 \$	155 \$	55 \$
Taux de change de conversion moyen en \$ US				
\$ CA	1,28	1,23	1,27	1,25
€	0,94	0,83	0,92	0,83
R\$	4,92	5,30	5,08	5,38
COP.....	3 914	3 690	3 914	3 622

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2022

Les produits totalisant 1 274 millions \$ représentent une augmentation de 255 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités et de l'augmentation des prix réalisés. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 74 millions \$ et 720 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 40 millions \$ et la réduction de la production de 387 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 244 millions \$ du fait que nous avons tiré avantage de l'augmentation des prix réalisés dans la plupart des marchés grâce à l'indexation sur l'inflation et à la hausse des prix de l'électricité à l'échelle mondiale ainsi qu'à l'augmentation de notre production d'hydroélectricité en Amérique du Nord au cours du trimestre.

Par rapport à la plupart des autres devises, le raffermissement du dollar américain par rapport à sa valeur à la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution des produits de 23 millions \$, qui a été partiellement compensée par l'effet de change favorable de 14 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts au cours du trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 366 millions \$ représentent une augmentation de 59 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société a été plus que contrebalancé par les coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales et par l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré à nos clients.

Les coûts de service de gestion totalisant 65 millions \$ représentent une diminution de 7 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la fluctuation du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC au cours du trimestre.

La charge d'intérêts de 294 millions \$ représente une augmentation de 48 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille, de la progression de nos activités de financement en Amérique du Sud et du financement additionnel stratégique d'un montant de 1,0 milliard \$ CA visant une centrale hydroélectrique au Canada dans le but de financer la croissance de nos activités.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 389 millions \$, ce qui représente une hausse de 10 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités.

Le résultat net s'est élevé à 122 millions \$, ce qui représente une augmentation de 12 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2022

Les produits totalisant 2 410 millions \$ représentent une augmentation de 371 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités et de l'augmentation des prix réalisés. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 164 millions \$ et 1 758 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 82 millions \$ et la réduction de la production de 813 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 334 millions \$ principalement en raison de la hausse des produits réalisés moyens par MWh, découlant de l'indexation sur l'inflation, des initiatives de renégociation de contrats et des prix marchands de l'électricité plus élevés à l'échelle mondiale ainsi que des conditions hydrologiques plus favorables dans notre groupe en Amérique du Nord au cours de l'exercice.

Le raffermissement du dollar américain par rapport à sa valeur à la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une diminution des produits de 45 millions \$, qui a été compensée en partie par l'effet de change favorable de 33 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts de l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 716 millions \$ représentent une augmentation de 18 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société, des ventes d'actifs réalisées dernièrement et de l'incidence de la tempête hivernale survenue au Texas pendant l'exercice précédent a été plus que contrebalancé par les coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales et par l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré à nos clients.

Les coûts de service de gestion totalisant 141 millions \$ représentent une diminution de 12 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la fluctuation du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC au cours de l'exercice.

La charge d'intérêts de 560 millions \$ représente une augmentation de 81 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille, de la progression de nos activités de financement en Amérique du Sud, ainsi que du financement additionnel stratégique d'un montant de 1,0 milliard \$ CA visant une centrale hydroélectrique au Canada dans le but de financer la croissance de nos activités.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 790 millions \$, ce qui représente une hausse de 43 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités.

Le résultat net s'est élevé à 155 millions \$, une augmentation de 100 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actifs courants.....	3 156	2 861
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 164	1 107
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	49 594	49 432
Total de l'actif	57 030	55 867
Emprunts de la société mère	2 550	2 149
Emprunts sans recours.....	20 865	19 380
Passifs d'impôt différé.....	6 220	6 215
Total du passif et des capitaux propres.....	57 030	55 867
	Taux de change au comptant en \$ US	
\$ CA	1,29	1,26
€	0,95	0,88
R\$	5,24	5,58
COP	4 127	3 981

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 49,6 milliards \$ au 30 juin 2022, contre 49,4 milliards \$ au 31 décembre 2021. L'augmentation de 0,2 milliard \$ est principalement attribuable à l'acquisition d'un portefeuille comprenant une plateforme en développement d'actifs solaires et d'accumulation d'énergie commerciale aux États-Unis d'une puissance de 20 GW et nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité, qui ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 1,7 milliard \$. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la vente de notre portefeuille hydroélectrique en exploitation au Brésil d'une puissance de 36 MW, qui a entraîné une diminution des immobilisations corporelles de 0,1 milliard \$, par le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises qui a entraîné une diminution des immobilisations corporelles de 0,6 milliard \$, et par la charge d'amortissement de 0,8 milliard \$ associée aux immobilisations corporelles.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont conclues principalement avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique CAÉ à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des investisseurs institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Global Transition Fund et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, de concert avec ses investisseurs institutionnels, a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2022, et les montants empruntés portent intérêt au taux interbancaire offert à Londres, majoré de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2022, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2021). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 s'est établie à moins de 1 million \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2021).

De temps à autre, Brookfield Asset Management Reinsurance Partners L.P. (« Brookfield Reinsurance »), entreprise associée d'Énergie Brookfield, peut participer à des financements contractés par Énergie Brookfield, y compris avec d'autres participants du marché. Ces financements sont sans recours envers Énergie Brookfield et sont comptabilisés dans les emprunts sans recours aux états consolidés de la situation financière. Au 30 juin 2022, les emprunts sans recours totalisant 95 millions \$ étaient attribuables à Brookfield Reinsurance (51 millions \$ en 2021).

Brookfield Reinsurance peut également participer à des appels publics à l'épargne d'Énergie Brookfield, y compris avec d'autres participants du marché. Ces souscriptions sont comptabilisées à titre de capitaux propres dans les états consolidés de la situation financière. Au 30 juin 2022, Brookfield Reinsurance avait souscrit un montant de 15 millions \$ dans le placement de parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield (néant en 2021).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 29, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés audités d'Énergie Brookfield de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	9 \$	22 \$	22 \$	83 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	— \$	(2) \$	— \$	(4) \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(1)	(1)	(4)	(3)
Services d'assurance ¹	—	(6)	—	(13)
	(1) \$	(9) \$	(4) \$	(20) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	— \$	— \$	— \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats	(6)	(4)	(12)	(9)
	(6) \$	(4) \$	(12) \$	(10) \$
Autres services entre parties liées.....	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Coûts de service de gestion	(65) \$	(72) \$	(141) \$	(153) \$

¹⁾ Avant novembre 2021, les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés aux assureurs externes par l'intermédiaire des filiales de Brookfield Asset Management. Les honoraires versés aux filiales de Brookfield Asset Management pour l'exercice 2021 étaient de néant. À partir de novembre 2021, Brookfield, par l'intermédiaire d'une filiale réglementée, a commencé à fournir une couverture de réassurance à des assureurs commerciaux tiers sur certaines entités d'Énergie Brookfield en Amérique du Nord. Les primes et les règlements versés ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 juin 2022, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 25 % des distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 23 millions \$ et 47 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 (respectivement 20 millions \$ et 40 millions \$ en 2021).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2022, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a contracté des intérêts de respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 3 millions \$ et 3 millions \$ en 2021) sur les billets subordonnés

perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022. Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 30 juin 2022, la valeur comptable des billets subordonnés perpétuels était de 592 millions \$ (592 millions \$ en 2021), déduction faite des coûts de transaction.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 5 en circulation pour 72 millions \$ CA, soit 25,25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a émis 6 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de série 18 au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 150 millions \$ CA. Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 18 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,5 %.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts privilégiées de série 11 en circulation en contrepartie de 250 millions \$ CA, soit 25 \$ CA par part.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables

Au 30 juin 2022, Brookfield Asset Management détient une participation directe et indirecte, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée, ce qui représente environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC). La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022, Énergie Brookfield a émis respectivement 78 327 et 147 192 parts de société en commandite (respectivement 51 857 et 93 667 parts de société en commandite en 2021) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 3 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ en 2021).

Les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 4 743 et 8 084 actions échangeables de BEPC (respectivement 6 033 et 9 642 actions échangeables en 2021) au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2021).

En décembre 2021, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 750 520 parts de société en commandite et 8 610 184 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2022, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2022 et 2021.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités ¹	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 478	2 450	3 569	3 580	297 \$	203 \$	204 \$	138 \$	155 \$	97 \$
Brésil.....	938	1 112	1 017	998	45	45	34	33	24	31
Colombie.....	1 125	972	949	887	67	51	45	42	26	33
	5 541	4 534	5 535	5 465	409	299	283	213	205	161
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	1 055	1 061	1 163	1 446	85	86	54	79	38	54
Europe.....	210	228	215	272	32	29	33	67	28	63
Brésil.....	126	141	167	168	7	7	6	6	4	4
Asie.....	154	129	139	117	10	9	9	6	6	4
	1 545	1 559	1 684	2 003	134	131	102	158	76	125
Énergie solaire.....	541	538	663	620	112	102	104	81	74	53
Énergie décentralisée et solutions durables¹	351	382	270	268	68	65	47	48	38	37
Siège social.....	—	—	—	—	—	—	11	10	(99)	(108)
Total.....	7 978	7 013	8 152	8 356	723 \$	597 \$	547 \$	510 \$	294 \$	268 \$

¹⁾ La production réelle comprend 98 GWh (123 GWh en 2021) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2022	2021
Produits.....	409 \$	299 \$
Autres produits	2	26
Coûts d'exploitation directs	(128)	(112)
BAIIA ajusté ¹	283	213
Charge d'intérêts.....	(67)	(50)
Impôt exigible.....	(11)	(2)
Fonds provenant des activités.....	205 \$	161 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>5 535</i>	<i>5 465</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>5 541</i>	<i>4 534</i>

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Amérique du Nord								
États-Unis.....	2 104	1 730	84 \$	71 \$	125 \$	88 \$	100 \$	51 \$
Canada.....	1 374	720	66	64	79	50	55	46
	3 478	2 450	77	69	204	138	155	97
Brésil.....	938	1 112	48	40	34	33	24	31
Colombie.....	1 125	972	60	57	45	42	26	33
Total	5 541	4 534	69 \$	58 \$	283 \$	213 \$	205 \$	161 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de déduire l'incidence des achats d'électricité ainsi que tout produit sans production correspondante.

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 155 millions \$, comparativement à 97 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent surtout en raison des conditions hydrologiques favorables dans toutes les régions ainsi que de l'augmentation des produits par MWh du fait de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat et de la vigueur des prix du marché.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont fixés à 24 millions \$ par rapport à 31 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh favorisés par l'indexation sur inflation et les initiatives de renégociation de contrats a été plus que contrebalancé par une production supérieure à la moyenne pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent (supérieure de 11 % à la moyenne à long terme pour l'exercice précédent) et par l'augmentation de la charge d'intérêts découlant de l'optimisation de la structure du capital de l'entreprise.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 26 millions \$ en regard de 33 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En monnaie locale, les fonds provenant des activités ont augmenté de 5 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement du fait de l'avantage tiré de l'acquisition d'une puissance hydroélectrique additionnelle de 149 MW, de l'augmentation de la production qui a été supérieure de 19 % à la moyenne à long terme, et de l'augmentation des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats, le tout ayant été contrebalancé en partie par une augmentation de la charge d'intérêts attribuable à l'accroissement des initiatives de refinancement. Cette augmentation a été plus que contrebalancée par la dépréciation du peso colombien par rapport au dollar américain.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2022	2021
Produits	134 \$	131 \$
Autres produits	8	56
Coûts d'exploitation directs.....	(40)	(29)
BAIIA ajusté ¹	102	158
Charge d'intérêts	(26)	(32)
Impôt exigible	—	(1)
Fonds provenant des activités.....	76 \$	125 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>1 684</i>	<i>2 003</i>
<i>Production (GWh) – réelle</i>	<i>1 545</i>	<i>1 559</i>

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté ³		Fonds provenant des activités	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Amérique du Nord								
États-Unis ¹	767	819	60 \$	77 \$	32 \$	61 \$	21 \$	43 \$
Canada	288	242	94	95	22	18	17	11
	1 055	1 061	69	81	54	79	38	54
Europe ²	210	228	146	127	33	67	28	63
Brésil.....	126	141	56	52	6	6	4	4
Asie.....	154	129	65	70	9	6	6	4
Total.....	1 545	1 559	78 \$	84 \$	102 \$	158 \$	76 \$	125 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence des achats d'électricité.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne.

³⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 38 millions \$, comparativement à 54 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Sur une base comparable, déduction faite des ventes d'actifs (8 millions \$ et 143 GWh), l'avantage tiré de la hausse des ressources à l'échelle des États-Unis et du Canada a été plus que contrebalancé par une diminution des produits moyens par MWh découlant de la composition des moyens de production.

Europe

Les fonds provenant des activités en Europe se sont fixés à 28 millions \$, comparativement à 63 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu d'un profit de 48 millions \$ réalisé sur la vente de certains actifs en développement en Irlande qui a favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent, les fonds provenant des activités ont été supérieurs à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des prix du marché en Espagne, contrebalancée en partie par une baisse des ressources.

Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont élevés à 4 millions \$, ce qui est conforme à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné que l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh favorisée par l'indexation sur l'inflation stipulée dans nos contrats a été contrebalancé par une baisse des ressources.

Asie

Les fonds provenant de nos activités en Asie se sont fixés à 6 millions \$, comparativement à 4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance attribuable aux nouvelles acquisitions de centrales (2 millions \$ et 35 GWh). Sur une base comparable, le rendement de notre portefeuille était conforme à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2022	2021
Produits.....	112 \$	102 \$
Autres produits	19	4
Coûts d'exploitation directs	(27)	(25)
BAlIA ajusté ¹	104	81
Charge d'intérêts.....	(28)	(27)
Impôt exigible.....	(2)	(1)
Fonds provenant des activités	74 \$	53 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>663</i>	<i>620</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>541</i>	<i>538</i>

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire se sont fixés à 74 millions \$, comparativement à 53 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait que l'avantage tiré des récentes acquisitions et mises en service de centrales (5 millions \$ et 45 GWh) et la hausse des prix du marché en Espagne ont été contrebalancés en partie par une baisse des ressources.

ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2022	2021
Produits	68 \$	65 \$
Autres produits	3	1
Coûts d'exploitation directs.....	(24)	(18)
BAIIA ajusté ¹	47	48
Charge d'intérêts	(12)	(11)
Impôt exigible	3	—
Fonds provenant des activités.....	38 \$	37 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>270</i>	<i>268</i>
<i>Production (GWh) – réelle².....</i>	<i>351</i>	<i>382</i>

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ La production réelle comprend 98 GWh (123 GWh en 2021) provenant des centrales qui n'ont pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et de certaines autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation aux parties prenantes ».

Les fonds provenant des activités de notre secteur énergie décentralisée et solutions durables se sont fixés à 38 millions \$, comparativement à 37 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des nouvelles centrales de production décentralisée mises en service et de la hausse des prix des services liés à la stabilisation des réseaux fournis par nos centrales d'accumulation par pompage attribuable à l'augmentation et à la volatilité des prix de l'électricité, le tout ayant été partiellement contrebalancé par une baisse des ressources.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2022	2021
Autres produits	19 \$	18 \$
Coûts d'exploitation directs	(8)	(8)
BAIIA ajusté ¹	11	10
Coûts de service de gestion	(65)	(72)
Charge d'intérêts	(20)	(22)
Distributions sur les parts de société en commandite privilégiées, les actions privilégiées et les billets subordonnés perpétuels.....	(25)	(24)
Fonds provenant des activités.....	(99) \$	(108) \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total	
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie				Énergie solaire
Résultat net	49 \$	3 \$	80 \$	(8) \$	16 \$	(3) \$	8 \$	1 \$	25 \$	(49) \$	122 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :											
Charge d’amortissement.....	102	23	29	95	12	11	16	68	31	2	389
Charge (recouvrement) d’impôt différé	6	(1)	16	9	10	1	1	4	3	(18)	31
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	32	(1)	(6)	(22)	1	1	—	10	(2)	(7)	6
Divers ¹	6	3	(12)	(1)	6	4	—	33	—	3	42
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	65	65
Charge d’intérêts	75	13	56	40	2	6	12	46	19	25	294
Charge d’impôt exigible.....	1	2	24	—	1	1	—	2	—	—	31
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(67)	(8)	(142)	(59)	(15)	(15)	(28)	(60)	(29)	(10)	(433)
BAIIA ajusté	204 \$	34 \$	45 \$	54 \$	33 \$	6 \$	9 \$	104 \$	47 \$	11 \$	547 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total	
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie				Énergie solaire
Résultat net	(25) \$	(3) \$	82 \$	(26) \$	95 \$	6 \$	4 \$	27 \$	27 \$	(77) \$	110 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :											
Charge d'amortissement.....	93	21	26	102	25	10	9	66	27	—	379
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(18)	(1)	6	(2)	(2)	1	1	(7)	2	—	(20)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	44	(5)	(17)	14	5	—	—	(4)	4	6	47
Divers ¹	1	16	32	13	86	(3)	1	2	—	(16)	132
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	72	72
Charge d'intérêts	62	9	28	46	7	6	8	43	12	25	246
Charge d'impôt exigible.....	1	2	13	—	2	1	1	2	—	—	22
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(20)	(6)	(128)	(68)	(151)	(15)	(18)	(48)	(24)	—	(478)
BAIIA ajusté	138 \$	33 \$	42 \$	79 \$	67 \$	6 \$	6 \$	81 \$	48 \$	10 \$	510 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	2022	2021
Résultat net.....	122 \$	110 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	389	379
Charge (recouvrement) d'impôt différé	31	(20)
Perte de change et sur les instruments financiers.....	6	47
Divers ¹	42	132
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(296)	(380)
Fonds provenant des activités.....	294 \$	268 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 juin :

	Trimestres clos les 30 juin	
	2022	2021
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,03) \$	(0,13) \$
Charge d'amortissement	0,36	0,38
Perte de change et sur les instruments financiers.....	0,02	0,10
Charge (recouvrement) d'impôt différé	0,01	(0,04)
Divers	0,10	0,11
Fonds provenant des activités par part ²	0,46 \$	0,42 \$

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 30 juin 2022, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 275,2 millions (274,9 millions en 2021).

²⁾ Pour le trimestre clos le 30 juin 2022, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,9 millions (645,6 millions en 2021), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de sources renouvelables s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte des portefeuilles hydroélectriques au Brésil et en Colombie où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 91 % et 78 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 14 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2022	2023	2024	2025	2026
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	3 056	6 174	5 413	5 221	4 706
Canada.....	1 678	3 541	3 528	3 528	3 528
	4 734	9 715	8 941	8 749	8 234
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	1 570	2 922	2 357	2 357	2 303
Canada.....	652	1 352	1 352	1 352	1 264
	2 222	4 274	3 709	3 709	3 567
Brésil.....	316	589	589	589	589
Europe.....	426	920	920	920	920
Asie.....	243	468	468	468	468
	3 207	6 251	5 686	5 686	5 544
Énergie solaire – Services publics.....	1 013	2 080	2 076	2 070	2 066
Énergie décentralisée et solutions durables.....	419	857	854	841	838
Production visée par contrat au prorata.....	9 373	18 903	17 557	17 346	16 682
Production non visée par contrat au prorata.....	843	3 147	4 493	4 704	5 368
Production moyenne à long terme au prorata.....	10 216	22 050	22 050	22 050	22 050
Participations ne donnant pas le contrôle.....	9 442	19 871	19 871	19 871	19 871
Production moyenne à long terme totale	19 658	41 921	41 921	41 921	41 921
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata.....	92 %	86 %	80 %	79 %	76 %
Prix par MWh – production totale au prorata.....	81 \$	85 \$	89 \$	90 \$	91 \$

¹⁾ Comprend la production de 880 GWh pour 2022, de 1 012 GWh pour 2023, de 229 GWh pour 2024, de 61 GWh pour 2025 et de 102 GWh pour 2026 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 17 ans en Amérique du Nord, à 13 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 3 ans en Colombie et à 15 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non visée par contrat de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (43 %), sociétés de distribution (21 %), utilisateurs commerciaux et industriels (22 %) et Brookfield (14 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 91 % sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	30 juin 2022	31 déc. 2021	30 juin 2022	31 déc. 2021
Papier commercial ¹	440	—	440	—
Dette				
Billets à moyen terme ²	2 116	2 156	2 116	2 156
Emprunts sans recours ³	—	—	20 870	19 352
	2 116	2 156	22 986	21 508
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	6 015	6 018
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	11 845	12 303
Actions privilégiées	601	613	601	613
Billets subordonnés perpétuels	592	592	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées ⁵	760	832	760	832
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	9 203	9 607	9 203	9 607
Total de la structure du capital	13 272 \$	13 800 \$	52 002 \$	51 473 \$
Ratio d'endettement ¹	16 %	16 %	44 %	42 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ^{1, 6}	8 %	8 %	35 %	33 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de financement permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 6 millions \$ (7 millions \$ en 2021), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 742 millions \$ (30 millions \$ en 2021) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 141 millions \$ (132 millions \$ en 2021) et des primes non amorties de 136 millions \$ (160 millions \$ en 2021).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Le 31 décembre 2021, les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées ont été ajustés pour tenir compte du rachat de parts privilégiées de série 5 d'une valeur de 72 millions \$ CA réalisé le 31 janvier 2022.

⁶⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield.....	437 \$	540 \$
Placements dans des titres négociables.....	236	151
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées.....	2 375	2 375
Emprunts effectués sur les facilités de crédit ¹	(1)	(24)
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	400	400
Lettres de crédit émises.....	(337)	(289)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 437	2 462
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata.....	759	916
Liquidités disponibles.....	<u>3 869 \$</u>	<u>4 069 \$</u>

¹⁾ Se rapportent à des lettres de crédit totalisant 1 975 millions \$ émises sur les facilités de crédit de la société mère d'Énergie Brookfield.

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total
Emprunts de la société mère						
Billets à moyen terme.....	3,9	12	2 116 \$	3,9	13	2 156 \$
Facilités de crédit	s. o.	4	—	s. o.	5	—
Papier commercial.....	2,2	<1	440	s. o.	s. o.	—
Emprunts sans recours au prorata ¹						
Hydroélectricité.....	5,4	14	4 953	4,9	12	4 913
Énergie éolienne.....	4,3	9	2 290	3,9	9	2 371
Énergie solaire	4,0	13	2 601	3,3	13	2 736
Énergie décentralisée et solutions durables.....	4,1	9	1 098	3,6	11	996
	4,7	13	10 942	4,2	13	11 016
			13 498			13 172
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties.....			(32)			(28)
			13 466			13 144
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence			(354)			(351)
Participations ne donnant pas le contrôle.....			10 303			8 736
Selon les états financiers IFRS.....			23 415 \$			21 529 \$

¹⁾ Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2022 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	— \$	— \$	— \$	311 \$	— \$	1 805 \$	2 116 \$
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit	—	—	4	—	26	—	30
Hydroélectricité.....	37	402	72	346	290	2 332	3 479
Énergie éolienne	—	—	24	—	84	572	680
Énergie solaire.....	18	12	29	—	39	547	645
Production décentralisée, accumulation et divers	—	40	4	152	—	279	475
	55	454	133	498	439	3 730	5 309
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité.....	41	105	111	110	159	942	1 468
Énergie éolienne	80	182	164	160	151	863	1 600
Énergie solaire.....	86	145	136	142	135	1 302	1 946
Production décentralisée, accumulation et divers	34	61	50	35	30	409	619
	241	493	461	447	475	3 516	5 633
Total	296 \$	947 \$	594 \$	1 256 \$	914 \$	9 051 \$	13 058 \$

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 6 millions \$ (7 millions \$ en 2021), déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2026 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres d'emprunt et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme. Nous sommes d'avis que ces sources de capitaux seront suffisantes pour nous permettre de déployer les capitaux nécessaires au financement de la quote-part des transactions d'Énergie Brookfield mentionnées précédemment à la rubrique Croissance et développement de la « Partie 1 – Faits saillants du premier trimestre de 2022 ».

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement.....	599 \$	411 \$	1 057 \$	700 \$
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	(21)	45	2	63
Variation nette des soldes du fonds de roulement	(140)	(456)	(318)	(412)
	438	—	741	351
Activités de financement	267	36	1 177	1 411
Activités d'investissement	(596)	126	(1 839)	(1 639)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....	(19)	5	(20)	(6)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	90 \$	167 \$	59 \$	117 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis respectivement à 599 millions \$ et 1 057 millions \$, par rapport à respectivement 411 millions \$ et 700 millions \$ en 2021, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours de la période considérée.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Créances clients et autres actifs courants	(205) \$	(191) \$	(308) \$	(283) \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	64	(264)	(19)	(221)
Autres actifs et passifs	1	(1)	9	92
	(140) \$	(456) \$	(318) \$	(412) \$

Activités de financement

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à respectivement 267 millions \$ et 1 177 millions \$. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de financer notre croissance comme il est mentionné ci-après et de dégager un produit net de respectivement 1 087 millions \$ et 2 366 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, provenant de financements du siège social et de financements additionnels sans recours ainsi que de notre émission de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A perpétuelles vertes à taux fixe d'une valeur de 115 millions \$ réalisée au cours du deuxième trimestre de 2022.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 aux porteurs de parts s'élevaient à respectivement 228 millions \$ et 458 millions \$ (respectivement 213 millions \$ et 429 millions \$ en 2021). Sur une base annualisée, nous avons porté nos distributions à 1,28 \$ par part de société en commandite en 2022 (1,22 \$ en 2021), soit une hausse de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2022. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts de société en commandite privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées à respectivement 666 millions \$ et 857 millions \$ (283 millions \$ et 422 millions \$ en 2021) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022. Les apports en capital au titre des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à respectivement 168 millions \$ et 274 millions \$, déduction faite des remboursements de capital effectués au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 ((19) millions \$ et 795 millions \$ en 2021).

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé respectivement 36 millions \$ et 1 411 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021. Notre approche rigoureuse privilégiant des financements de qualité supérieure pour mener nos activités d'investissement nous a permis de générer un produit de 1 142 millions \$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, provenant de financements additionnels sans recours et de notre première émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 340 millions \$ réalisée au cours du deuxième trimestre de 2021.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont établis à respectivement 596 millions \$ et 1 839 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 779 millions \$, notamment dans un portefeuille composé d'une plateforme en développement d'énergie solaire et d'accumulation d'énergie commerciale aux États-Unis d'une puissance de 20 GW, un portefeuille d'actifs solaires d'envergure en développement en Allemagne d'une puissance de 1,7 GW ainsi que dans une participation de 83 % dans un portefeuille de production décentralisée d'une puissance de 437 MW composé d'actifs en exploitation et en développement de grande qualité au Chili. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris l'acquisition de portefeuilles d'énergie éolienne en exploitation et en développement au Brésil et en Chine d'une puissance de plus de 400 MW, ainsi que la construction d'une centrale d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 200 MW et le rééquipement d'un parc éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW, a atteint respectivement 449 millions \$ et 901 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 126 millions \$ et 1 639 millions \$. Nous avons recyclé les capitaux tirés de la vente de portefeuilles éoliens en Irlande et en Écosse conclue au deuxième trimestre de 2021, d'un montant de 448 millions \$, en investissant dans des occasions de croissance plus rentables, soit à hauteur de 1 479 millions \$, dans le but de faire l'acquisition, entre autres, d'un portefeuille d'énergie éolienne d'une puissance de 845 MW, d'une plateforme de production décentralisée aux États-Unis composée d'actifs solaires en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW ainsi que d'un portefeuille de projets de développement composé d'actifs en développement de plus de 700 MW et d'une participation de 23 % dans une société de production d'énergie renouvelable d'envergure en Europe détenant une participation dans un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne en mer d'une puissance de 3 000 MW. Notre investissement soutenu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction de projets de développement d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 800 MW et le maintien de l'initiative de rééquipement des projets existants, a atteint respectivement 244 millions \$ et 533 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation sont comme suit :

	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels	24 400 000	24 400 000
Parts privilégiées^{2, 3}	38 000 000	44 885 496
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC	172 222 322	172 203 342
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	275 084 265	274 837 890
Régime de réinvestissement des distributions	147 192	230 304
Échangées contre des actions échangeables de BEPC	8 084	16 071
Solde à la fin de la période	275 239 541	275 084 265
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral⁴	641 949 802	641 775 546

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024); 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

³⁾ Au cours de l'exercice, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les 2 885 496 parts de société en commandite privilégiées de série 5 en circulation et les 10 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de série 11 en circulation.

⁴⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actions privilégiées de catégorie A	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$
Billets subordonnés perpétuels	7	3	9	—	14	3	13	—
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	12	15	12	15	23	29	23	29
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	639	262	639	262	808	380	808	380
Participation de commandité et distributions incitatives	25	21	25	20	50	42	49	41
Parts de société en commandite rachetables/échangeables.....	63	58	62	59	126	117	124	118
Actions échangeables de BEPC.....	55	52	56	52	110	104	111	104
Parts de société en commandite.....	88	83	85	82	179	167	174	166

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021 et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et 260 millions \$ à des taux fixes de respectivement 4,625 % et 4,875 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la *Rule 13-01 de la Régulation S-X de la SEC*, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	322	70	382	168
Résultat net	305	81	356	186

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 s'est établi à respectivement 1 274 millions \$ et 2 410 millions \$ (respectivement 1 019 millions \$ et 2 039 millions \$ en 2021).

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actifs courants ¹	1 042 \$	1 145 \$
Total de l'actif ^{2, 3}	2 547	2 688
Passifs courants ⁴	7 843	7 710
Total du passif ⁵	7 843	7 710

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 1 025 millions \$ (904 millions \$ en 2021).

²⁾ Aux 30 juin 2022 et 31 décembre 2021, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 57 030 millions \$ et 55 867 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 2 454 millions \$ (2 360 millions \$ en 2021).

⁴⁾ Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 7 161 millions \$ (7 463 millions \$ en 2021).

⁵⁾ Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 7 161 millions \$ (7 463 millions \$ en 2021).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 juin 2022, les lettres de crédit émises totalisaient 1 084 millions \$ (1 048 millions \$ en 2021).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2022		2021				2020	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
<i>Production totale (GWh) – MLT</i>	16 280	15 097	14 946	13 776	16 092	14 099	14 333	13 446
<i>Production totale (GWh) – réelle</i>	16 488	15 196	14 585	13 533	14 683	13 828	13 247	12 007
<i>Production au prorata (GWh) – MLT</i>	8 152	7 414	7 197	6 697	8 356	7 602	7 354	6 618
<i>Production au prorata (GWh) – réelle</i>	7 978	7 425	6 637	6 125	7 013	7 375	6 583	5 753
Produits	1 274 \$	1 136 \$	1 091 \$	966 \$	1 019 \$	1 020 \$	952 \$	867 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	1	(78)	(57)	(115)	(63)	(133)	(120)	(162)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	(0,03)	(0,16)	(0,12)	(0,21)	(0,13)	(0,24)	(0,22)	(0,29)
Fonds provenant des activités	294	243	214	210	268	242	201	157
Fonds provenant des activités par part	0,46	0,38	0,33	0,33	0,42	0,38	0,31	0,25
Distribution par part de société en commandite	0,32	0,32	0,30	0,30	0,30	0,30	0,29	0,29

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	6 622	5 578	6 806	6 813	533 \$	422 \$	345 \$	286 \$	249 \$	206 \$
Brésil.....	2 019	2 264	2 005	1 986	93	97	87	81	69	70
Colombie	2 097	1 805	1 814	1 693	140	106	98	77	61	60
	10 738	9 647	10 625	10 492	766	625	530	444	379	336
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	2 202	2 168	2 356	2 881	171	208	114	160	82	116
Europe.....	454	599	492	652	83	72	79	134	69	123
Brésil.....	227	267	293	294	13	14	10	10	7	6
Asie.....	288	241	272	217	19	16	16	12	10	8
	3 171	3 275	3 413	4 044	286	310	219	316	168	253
Énergie solaire.....	895	865	1 086	984	193	179	194	140	138	83
Énergie décentralisée et solutions durables¹	599	601	442	438	127	121	95	87	75	65
Siège social	—	—	—	—	—	—	8	12	(223)	(227)
Total.....	15 403	14 388	15 566	15 958	1 372 \$	1 235 \$	1 046 \$	999 \$	537 \$	510 \$

¹⁾ La production réelle comprend 203 GWh (195 GWh en 2021) provenant des centrales qui ne présentent pas de production MLT correspondante. Pour les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

²⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Solar		
Résultat net	(8) \$	25 \$	201 \$	(46) \$	42 \$	(9) \$	12 \$	9 \$	62 \$	(133) \$ 155 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :										
Charge d'amortissement	208	45	58	195	34	22	31	134	61	2 790
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(15)	(1)	31	7	23	3	(1)	(7)	—	(35) 5
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	112	(2)	(25)	(27)	1	2	—	17	(9)	(26) 43
Divers ¹	11	6	(12)	12	12	8	—	54	7	20 118
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	141 141
Charge d'intérêts	147	23	98	79	6	12	25	86	35	49 560
Charge d'impôt exigible	2	6	56	—	2	2	2	3	—	— 73
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(112)	(15)	(309)	(106)	(41)	(30)	(53)	(102)	(61)	(10) (839)
BAIIA ajusté	345	87	98	114	79	10	16	194	95	8 1 046

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et d'autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transactions, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total	
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie				Solar
Résultat net	(11) \$	24 \$	172 \$	(106) \$	119 \$	2 \$	5 \$	4 \$	44 \$	(198) \$	55 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :											
Charge d'amortissement.....	184	38	53	195	61	20	18	132	46	—	747
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(29)	(1)	16	(8)	(2)	1	3	(6)	(1)	(26)	(53)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	61	(4)	(31)	22	(7)	4	—	(22)	(3)	(21)	(1)
Divers ¹	12	16	33	49	118	—	1	30	8	57	324
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	153	153
Charge d'intérêts	125	17	54	83	15	11	16	88	23	47	479
Charge d'impôt exigible.....	2	5	20	—	3	2	3	2	1	—	38
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(58)	(14)	(240)	(75)	(173)	(30)	(34)	(88)	(31)	—	(743)
BAIIA ajusté	286 \$	81 \$	77 \$	160 \$	134 \$	10 \$	12 \$	140 \$	87 \$	12 \$	999 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et d'autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transactions, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net attribuable aux porteurs de parts fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021
Résultat net	155 \$	55 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	790	747
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	5	(53)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	43	(1)
Divers ¹	118	324
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(574)	(562)
Fonds provenant des activités	537 \$	510 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et d'autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transactions, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les semestres clos les 30 juin :

	Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,19) \$	(0,37) \$
Charge d'amortissement.....	0,74	0,75
Perte de change et sur les instruments financiers	0,06	0,10
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	(0,04)	(0,09)
Divers	0,26	0,40
Fonds provenant des activités par part ²	0,83 \$	0,79 \$

¹⁾ Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 275,1 millions (274,9 millions en 2021).

²⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,8 millions (645,5 millions en 2021), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation du goodwill et d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement ni aucune incertitude connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications au principe de comptabilisation d'IFRS 3. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1 – *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Décision de l'IFRS Interpretation Committee – *Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers* (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*)

En avril 2022, l'IFRS Interpretation Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue découlant d'un contrat avec un tiers ne modifient pas la classification du dépôt à titre de trésorerie, excepté si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit comptabiliser le dépôt à vue comme élément de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans les états consolidés de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de cette décision de l'IFRS IC.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2022 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'investir dans un exploitant intégré de premier plan d'actifs de production décentralisée aux États-Unis affichant une feuille de route éprouvée en matière de développement et d'exploitation de projets, pour une contrepartie de 700 millions \$ (montant net de 140 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui représente notre prix d'acquisition de titres de capitaux propres et une affectation de capitaux propres additionnels afin de financer la croissance. L'entreprise détient des actifs en exploitation visés par contrat et en cours de construction aux États-Unis d'une puissance de 500 MW ainsi qu'un portefeuille de projets de développement d'une puissance de 1 800 MW.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a constitué une coentreprise avec California Resource Corporation (« CRC ») afin d'établir des activités dans le secteur de la gestion du carbone en développant des projets de captage et de stockage de carbone en Californie. Durant les cinq premières années suivant la clôture de la transaction, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a un droit de préemption pour acquérir, au moyen de sa participation au sein de la coentreprise, des projets de captage et de stockage de carbone lancés par CRC qui représentent une capacité visée par contrat pouvant atteindre 5 millions de tonnes métriques par année. Cette transaction comprend un investissement initial d'environ 137 millions \$, ainsi que la possibilité, pour Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'effectuer un investissement additionnel de 363 millions \$ pour financer le développement de projets de captage et de stockage de carbone en Californie. En plus du placement initial de 500 millions \$, si la coentreprise met en valeur le portefeuille complet d'infrastructures ayant une capacité de 5 millions de tonnes métriques par année de captage, de transport et de stockage, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, pourra investir un montant additionnel de 1 milliard \$, ce qui représenterait un placement potentiel totalisant 1,5 milliard \$.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur Énergie décentralisée et solutions durables comprend uniquement la production provenant des centrales de production d'énergie décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération (à l'exclusion de la Colombie) et de biomasse.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE, programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération dans les Amériques dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend l'IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2021.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération, captage du carbone et divers, et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du trimestre pour tenir compte des activités du secteur énergie décentralisée et solutions durables d'Énergie Brookfield. Ce secteur se compose d'un portefeuille d'actifs multitechnologiques et de placements sur lequel repose la stratégie globale de décarbonation des réseaux d'électricité partout dans le monde grâce à une production décentralisée et à la prestation d'autres services durables. L'information financière

des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant au secteur énergie décentralisée et solutions durables.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 5, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « PARTIR 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Sommaire des résultats trimestriels historiques ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux

participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle conjoint.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex., l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Énergie Brookfield, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS.

publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités de celle utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part d'Énergie Brookfield en fonction du capital qu'elle a investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, la production visée par contrat de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, la diversification du bassin d'investisseurs d'Énergie Brookfield, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et dividende futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les CAÉ qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; le fait que les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail sont supérieurs aux droits qui nous sont accordés pourrait nuire à nos droits immobiliers relativement à nos installations d'énergie renouvelable éolienne et solaire; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales; notre incapacité de respecter les conditions des permis gouvernementaux ou de conserver de tel permis; les pannes d'équipement, y compris celles relatives aux éoliennes et aux panneaux solaires; l'impossibilité d'obtenir le matériel nécessaire, y compris les pièces et les composants de rechange indispensables au développement des projets ou l'augmentation importante des coûts liés à ceux-ci; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects que peut avoir le virus; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; la fin du système d'équilibre du MRE au Brésil ou tout changement de celui-ci; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect par les contreparties à nos contrats de leurs obligations; le temps et l'argent consacrés à l'exécution de contrats à l'endroit de contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des

cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; notre incapacité à financer nos activités en raison de la conjoncture des marchés financiers; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les ententes relatives à nos prêts, à notre dette et à nos sûretés; la révision de nos cotes de crédit; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris par l'intermédiaire de placements futurs dans la transition énergétique; notre incapacité à mettre en œuvre la totalité ou certaines de nos mesures de recyclage de capitaux; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou de nos acquisitions; notre incapacité de développer des projets nouveaux ou de trouver de nouveaux emplacements appropriés pour le développement de projets nouveaux; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction, et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; l'instabilité politique ou les changements dans les politiques du gouvernement; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus, y compris celui de devoir engager des frais juridiques supplémentaires et d'autres frais; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de nos parts de société en commandite, parts privilégiées ou titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris contre des actions échangeables de BEPC, ou la perception de ces ventes ou de ces émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield Asset Management et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos porteurs de parts; l'impact plus vaste des changements climatiques; la défaillance de nos systèmes technologiques; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrits dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Nous préparons nos états financiers conformément aux IFRS. Toutefois, le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre. Un rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté et es fonds provenant des activités. Nous présentons également, à la note 5, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement des fonds provenant des activités et du résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

Actif

Actifs courants

Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	14	823 \$	764 \$
Liquidités soumises à restrictions	15	323	261
Créances clients et autres actifs courants	16	1 863	1 683
Actifs liés à des instruments financiers	4	86	60
Montants à recevoir de parties liées	19	61	35
Actifs détenus en vue de la vente	3	—	58

Actifs liés à des instruments financiers	4	3 156	2 861
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	486	262
Immobilisations corporelles à la juste valeur	7	1 164	1 107
Immobilisations incorporelles.....		49 594	49 432
Goodwill.....		216	218
Goodwill.....	12	1 185	966
Actifs d'impôt différé	6	205	197
Autres actifs non courants.....		1 024	824
Total de l'actif.....		57 030 \$	55 867 \$

Passif

Passifs courants

Dettes fournisseurs et autres créditeurs	17	772 \$	779 \$
Passifs liés à des instruments financiers	4	440	400
Montants à payer à des parties liées	19	361	164
Emprunts de la société mère	8	440	—
Emprunts sans recours	8	2 279	1 818
Provisions		35	55
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....	3	—	6

Passifs liés à des instruments financiers.....	4	4 327	3 222
Emprunts de la société mère	8	585	565
Emprunts sans recours	8	2 110	2 149
Emprunts sans recours	8	18 586	17 562
Passifs d'impôt différé	6	6 220	6 215
Provisions		766	718
Autres passifs non courants.....		1 435	1 440

Capitaux propres

Participations ne donnant pas le contrôle

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	11 845	12 303
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	57	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	2 771	2 894
Actions échangeables de BEPC	9	2 454	2 562
Actions privilégiées	9	601	613
Billets subordonnés perpétuels.....	9	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	760	881
Capitaux propres des commanditaires.....	11	3 921	4 092

Total des capitaux propres		23 001	23 996
Total du passif et des capitaux propres.....		57 030 \$	55 867 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2022	2021	2022	2021
Produits	19	1 274 \$	1 019 \$	2 410 \$	2 039 \$
Autres produits		14	220	85	247
Coûts d'exploitation directs ¹		(366)	(307)	(716)	(698)
Coûts de service de gestion	19	(65)	(72)	(141)	(153)
Charge d'intérêts	8	(294)	(246)	(560)	(479)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	29	2	48	7
(Perte) profit de change et sur les instruments financiers	4	(6)	(47)	(43)	1
Charge d'amortissement	7	(389)	(379)	(790)	(747)
Divers		(13)	(78)	(60)	(177)
(Charge) recouvrement d'impôt					
Exigible.....	6	(31)	(22)	(73)	(38)
Différé.....	6	(31)	20	(5)	53
		(62)	(2)	(78)	15
Résultat net.....		122 \$	110 \$	155 \$	55 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	96 \$	149 \$	182 \$	206 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	9	23	19	47	39
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	(7)	(25)	(38)	(71)
Actions échangeables de BEPC.....	9	(6)	(22)	(33)	(63)
Actions privilégiées	9	6	6	13	13
Billets subordonnés perpétuels	9	7	3	14	3
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	12	15	23	29
Capitaux propres des commanditaires	11	(9)	(35)	(53)	(101)
		122 \$	110 \$	155 \$	55 \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite		(0,03) \$	(0,13) \$	(0,19) \$	(0,37) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2022	2021	2022	2021
Résultat net.....		122 \$	110 \$	155 \$	55 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	7	19	15	17	(257)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies		15	13	20	27
(Recouvrement) charge d'impôt différé sur les éléments ci-dessus		(8)	(5)	(12)	40
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres	4	(4)	3	(9)	5
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	4	1	4	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		26	27	20	(186)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net					
Écart de conversion		(890)	333	(106)	(338)
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	4	27	(89)	(6)	3
Profit (perte) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	4	97	(12)	52	16
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	4	36	49	92	(3)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		(30)	10	(46)	(2)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	(26)	2	(4)	(1)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		(786)	293	(18)	(325)
Autres éléments du résultat global.....		(760)	320	2	(511)
Résultat global.....		(638) \$	430 \$	157 \$	(456) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	(381) \$	276 \$	77 \$	(139) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	9	22	20	48	38
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	(87)	31	(2)	(126)
Actions échangeables de BEPC.....	9	(77)	27	(2)	(112)
Actions privilégiées	9	(11)	15	2	30
Billets subordonnés perpétuels	9	7	3	14	3
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	10	12	15	23	29
Capitaux propres des commanditaires	11	(123)	43	(3)	(179)
		(638) \$	430 \$	157 \$	(456) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2022.....	(1 641) \$	(690) \$	6 498 \$	1 \$	(34) \$	2 \$	4 136 \$	832 \$	619 \$	592 \$	2 588 \$	12 708 \$	60 \$	2 923 \$	24 458 \$
Résultat net.....	(9)	—	—	—	—	—	(9)	12	6	7	(6)	96	23	(7)	122
Autres éléments du résultat global	—	(133)	2	2	16	(1)	(114)	—	(17)	—	(71)	(477)	(1)	(80)	(760)
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	188	—	—	188
Émission de parts de société en commandite privilégiées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	115	—	—	—	—	—	—	115
Rachat de parts de société en commandite privilégiées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	(187)	—	—	—	—	—	—	(187)
Cessions (note 3)	14	—	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	—	—	(21)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(88)	—	—	—	—	—	(88)	(12)	(6)	(7)	(55)	(639)	(25)	(63)	(895)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Divers	(7)	—	—	1	(1)	—	(7)	—	(1)	—	(2)	(10)	—	(2)	(22)
Variation au cours de la période ..	(87)	(133)	(12)	3	15	(1)	(215)	(72)	(18)	—	(134)	(863)	(3)	(152)	(1 457)
Solde au 30 juin 2022	(1 728) \$	(823) \$	6 486 \$	4 \$	(19) \$	1 \$	3 921 \$	760 \$	601 \$	592 \$	2 454 \$	11 845 \$	57 \$	2 771 \$	23 001 \$
Solde au 31 mars 2021.....	(1 197) \$	(834) \$	5 546 \$	(4) \$	(31) \$	5 \$	3 485 \$	1 028 \$	617 \$	— \$	2 184 \$	11 604 \$	50 \$	2 466 \$	21 434 \$
Résultat net.....	(35)	—	—	—	—	—	(35)	15	6	3	(22)	149	19	(25)	110
Autres éléments du résultat global	—	85	2	3	(15)	3	78	—	9	—	49	127	1	56	320
Émission de billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	340	—	—	—	—	340
Apports en capital.....	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	231	—	—	232
Cession	12	—	(12)	—	—	—	—	—	—	—	—	(214)	—	—	(214)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(83)	—	—	—	—	—	(83)	(15)	(6)	(3)	(52)	(262)	(21)	(58)	(500)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers	—	3	(2)	—	1	(3)	(1)	—	(2)	—	—	9	1	—	7
Variation au cours de la période ..	(103)	88	(12)	3	(14)	—	(38)	—	7	340	(25)	40	—	(27)	297
Solde au 30 juin 2021	(1 300) \$	(746) \$	5 534 \$	(1) \$	(45) \$	5 \$	3 447 \$	1 028 \$	624 \$	340 \$	2 159 \$	11 644 \$	50 \$	2 439 \$	21 731 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2021	(1 516) \$	(842) \$	6 494 \$	— \$	(48) \$	4 \$	4 092 \$	881 \$	613 \$	592 \$	2 562 \$	12 303 \$	59 \$	2 894 \$	23 996 \$
Résultat net.....	(53)	—	—	—	—	—	(53)	23	13	14	(33)	182	47	(38)	155
Autres éléments du résultat global	—	19	1	3	30	(3)	50	—	(11)	—	31	(105)	1	36	2
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	294	—	—	294
Émission de parts de société en commandite privilégiées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	115	—	—	—	—	—	—	115
Rachat de parts de société en commandite privilégiées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	(236)	—	—	—	—	—	—	(236)
Cessions (note 3)	14	—	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	—	—	(21)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(179)	—	—	—	—	—	(179)	(23)	(13)	(14)	(110)	(808)	(50)	(126)	(1 323)
Régime de réinvestissement des distributions	6	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Divers	—	—	5	1	(1)	—	5	—	(1)	—	4	—	—	5	13
Variation au cours de la période ..	(212)	19	(8)	4	29	(3)	(171)	(121)	(12)	—	(108)	(458)	(2)	(123)	(995)
Solde au 30 juin 2022	(1 728) \$	(823) \$	6 486 \$	4 \$	(19) \$	1 \$	3 921 \$	760 \$	601 \$	592 \$	2 454 \$	11 845 \$	57 \$	2 771 \$	23 001 \$
Solde au 31 décembre 2020	(988) \$	(720) \$	5 595 \$	(6) \$	(39) \$	3 \$	3 845 \$	1 028 \$	609 \$	— \$	2 408 \$	11 100 \$	56 \$	2 721 \$	21 767 \$
Résultat net.....	(101)	—	—	—	—	—	(101)	29	13	3	(63)	206	39	(71)	55
Autres éléments du résultat global	—	(25)	(55)	5	(7)	4	(78)	—	17	—	(49)	(345)	(1)	(55)	(511)
Émission de parts de société en commandite privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	340	—	—	—	—	340
Apports en capital.....	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1 045	—	—	1 046
Cession	12	—	(12)	—	—	—	—	—	—	—	—	(214)	—	—	(214)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(167)	—	—	—	—	—	(167)	(29)	(13)	(3)	(104)	(380)	(42)	(117)	(855)
Régime de réinvestissement des distributions	4	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Divers	(61)	(1)	6	—	1	(2)	(57)	—	(2)	—	(33)	232	(2)	(39)	99
Variation au cours de la période ..	(312)	(26)	(61)	5	(6)	2	(398)	—	15	340	(249)	544	(6)	(282)	(36)
Solde au 30 juin 2021	(1 300) \$	(746) \$	5 534 \$	(1) \$	(45) \$	5 \$	3 447 \$	1 028 \$	624 \$	340 \$	2 159 \$	11 644 \$	50 \$	2 439 \$	21 731 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	Note	2022	2021	2022	2021
Activités d'exploitation					
Résultat net		122 \$	110 \$	155 \$	55 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement	7	389	379	790	747
Perte latente de change et sur les instruments financiers	4	50	58	100	31
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	(29)	(2)	(48)	(7)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	6	31	(20)	5	(53)
Autres éléments sans effet de trésorerie		18	(134)	18	(120)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	18	20	37	47
		599	411	1 057	700
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		(21)	45	2	63
Variation nette des soldes du fonds de roulement		(140)	(456)	(318)	(412)
		438	—	741	351
Activités de financement					
Papier commercial, montant net	8	320	—	440	(3)
Produit tiré des emprunts sans recours	8, 19	2 313	835	3 426	1 872
Remboursement des emprunts sans recours	8, 19	(1 532)	(593)	(2 426)	(947)
Remboursement d'obligations locatives		(6)	(6)	(11)	(15)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	168	195	274	1 009
Remboursements de capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation		—	(214)	—	(214)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes	9, 11	115	340	115	340
Remboursement et rachat d'instruments de capitaux propres	10	(203)	—	(252)	—
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels	9, 10	(666)	(283)	(857)	(422)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	9, 11	(228)	(213)	(458)	(429)
Emprunts auprès de parties liées		136	345	1 076	755
Remboursements à des parties liées		(150)	(370)	(150)	(535)
		267	36	1 177	1 411
Activités d'investissement					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	2	1	2	(779)	(1 426)
Investissement dans les immobilisations corporelles	7	(449)	(244)	(901)	(533)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(54)	(9)	(74)	(53)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	3	118	448	118	448
Achats d'actifs financiers	4	(166)	(44)	(166)	(44)
Produit tiré des actifs financiers	4	4	1	63	47
Liquidités soumises à restrictions et autres		(50)	(28)	(100)	(78)
		(596)	126	(1 839)	(1 639)
Profit (perte) de change sur la trésorerie		(19)	5	(20)	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation		90	167	59	117
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		(1)	5	—	(18)
Solde au début de la période		734	358	764	431
Solde à la fin de la période		823 \$	530 \$	823 \$	530 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		262 \$	220 \$	499 \$	425 \$
Intérêts reçus		5 \$	11 \$	11 \$	23 \$
Impôts sur le résultat payés		32 \$	23 \$	44 \$	34 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 13, série 15 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M », « BEP.PR.O » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets

subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH » et « BEPI ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	70
2. Acquisitions	71
3. Cession d'actifs	72
4. Gestion des risques et instruments financiers	73
5. Informations sectorielles	76
6. Impôts sur le résultat	83
7. Immobilisations corporelles	84
8. Emprunts	85
9. Participations ne donnant pas le contrôle	89
10. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	93
11. Capitaux propres des commanditaires	94
12. Goodwill	95
13. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	95
14. Trésorerie et équivalents de trésorerie	95
15. Liquidités soumises à restrictions	96
16. Créances clients et autres actifs courants	96
17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	97
18. Engagements, éventualités et garanties	97
19. Transactions entre parties liées	99
20. Filiales faisant appel public à l'épargne	101
21. Événements postérieurs à la date de clôture	102

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2021 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2021.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 5 août 2022 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommé BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « PLN », « INR », « MYR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, au zloty, à la roupie indienne, au ringgit et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IAS 3, Regroupements d'entreprises – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions respectivement énoncées dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications au principe de comptabilisation d'IFRS 3. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

e) Modifications de méthodes comptables futures

Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Décision de l'IFRS Interpretation Committee – Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)

En avril 2022, l'IFRS Interpretation Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue découlant d'un contrat avec un tiers ne modifient pas la classification du dépôt à titre de trésorerie, excepté si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit comptabiliser le dépôt à vue comme un élément de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de cette décision de l'IFRS IC.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille d'énergie solaire aux États-Unis

Le 24 janvier 2022, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une société d'envergure en développement détenant un portefeuille composé d'actifs solaires et d'accumulation d'énergie à grande échelle en développement aux États-Unis d'une puissance de 20 GW. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à 702 millions \$, plus le paiement conditionnel de primes de performance supplémentaires d'un montant de 125 millions \$ à l'atteinte de certains jalons. Les coûts de transaction, totalisant 2 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield devrait s'élever à environ 20 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition.

Portefeuille d'énergie solaire en Europe

Le 2 février 2022, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'un portefeuille d'actifs solaires d'envergure en développement en Allemagne d'une puissance de 1,7 GW. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à environ 66 millions € (73 millions \$), majoré d'un paiement conditionnel de primes de performance supplémentaires à l'atteinte de certains jalons qui s'élève à 15 millions € (17 millions \$). Les coûts de transaction, totalisant 2 millions € (2 millions \$), ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield devrait s'élever à environ 20 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition.

Portefeuille de production décentralisée au Chili

Le 17 mars 2022, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 83 % dans un portefeuille de production décentralisée d'une puissance de 437 MW, composé d'actifs en exploitation et en développement de grande qualité au Chili. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à environ 31 millions \$, compte non tenu d'une participation ne donnant pas le contrôle de 6 millions \$. Les coûts de transaction, de moins de 1 million \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield devrait s'élever à environ 20 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition.

Au 30 juin 2022, la répartition provisoire des prix d'acquisition, à la juste valeur, à l'égard des acquisitions était la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille de production décentralisée au Chili	Portefeuille d'énergie solaire en Europe	Portefeuille d'énergie solaire aux États-Unis	Total
Trésorerie.....	2 \$	3 \$	22 \$	27 \$
Liquidités soumises à restrictions	—	—	6	6
Créances clients et autres actifs courants	2	30	48	80
Immobilisations corporelles.....	21	1	691	713
Autres actifs non courants.....	1	—	89	90
Passifs courants.....	(1)	(5)	(32)	(38)
Instruments financiers.....	—	—	(24)	(24)
Emprunts sans recours	(6)	—	(47)	(53)
Passifs d'impôt différé	—	(7)	(61)	(68)
Autres passifs non courants	—	—	(43)	(43)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	(6) \$	— \$	— \$	(6) \$
Juste valeur des actifs nets acquis	19	22	649	690
Goodwill	18	68	178	264
Prix d'acquisition.....	37 \$	90 \$	827 \$	954 \$

Portefeuille éolien en Oregon

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de trois centrales éoliennes d'une puissance d'environ 845 MW et de projets de développement d'une puissance d'environ 400 MW (collectivement, le « portefeuille éolien en Oregon »). Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, la répartition du prix d'acquisition a été menée à terme et aucun changement important n'a été apporté à la répartition du prix d'acquisition au 31 décembre 2021 telle qu'elle est présentée dans le rapport annuel de 2021.

3. CESSION D'ACTIFS

En avril 2022, Énergie Brookfield, de concert avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de sa participation dans un portefeuille d'actifs d'énergie solaire en Asie d'une puissance de 19 MW (le « portefeuille solaire en Malaisie ») pour une contrepartie d'environ 144 millions MYR (montants nets de 33 millions \$ et de 10 millions \$ pour Énergie Brookfield). La transaction a donné lieu à une perte sur cession de 9 millions \$ (perte nette de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisée au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 3 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

En juin 2022, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation au Brésil de 36 MW (le « portefeuille hydroélectrique au Brésil »), pour un produit de 461 millions R\$ (montants nets d'environ 90 millions \$ et 23 millions \$ pour Énergie Brookfield). Énergie Brookfield détient une participation financière d'environ 25 % dans chacune des entités des projets au sein du portefeuille hydroélectrique au Brésil et 100 % des droits de vote. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 30 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

L'information financière résumée relative aux cessions est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	Portefeuille d'énergie solaire en Malaisie	Portefeuille hydro- électrique au Brésil	Total
Produit, déduction faite des coûts de transaction	33 \$	90 \$	123 \$
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente			
Actif.....	55	90	145
Passif.....	(6)	—	(6)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	(7)	—	(7)
	42	90	132
Perte sur cession, déduction faite des coûts de transaction	(9) \$	— \$	(9) \$

4. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2021.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022				31 décembre 2021
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	823 \$	— \$	— \$	823 \$	764 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	391	—	—	391	312
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	30	5	35	55
Swaps de taux d'intérêt	—	212	—	212	40
Swaps de change	—	34	—	34	32
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	160	38	93	291	195
Immobilisations corporelles	—	—	49 594	49 594	49 432
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	(308)	(206)	(514)	(226)
Swaps de taux d'intérêt	—	(100)	—	(100)	(228)
Swaps de change	—	(28)	—	(28)	(56)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(383)	(383)	(455)
Contrepartie éventuelle ^{1, 2}	—	—	(143)	(143)	(3)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(1 917)	(440)	—	(2 357)	(2 334)
Emprunt sans recours ¹	(2 106)	(18 185)	—	(20 291)	(20 435)
Total	(2 649) \$	(18 747) \$	48 960 \$	27 564 \$	27 093 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Se rapporte à des regroupements d'entreprises effectués en 2021 et 2022 comportant des obligations venant à échéance entre 2022 et 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2022.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022			31 décembre 2021
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés	35 \$	514 \$	(479) \$	(171) \$
Swaps de taux d'intérêt	212	100	112	(188)
Swaps de change	34	28	6	(24)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	291	—	291	195
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	383	(383)	(455)
Total	572	1 025	(453)	(643)
Moins : tranche courante	86	440	(354)	(340)
Tranche non courante	486 \$	585 \$	(99) \$	(303) \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalent à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour les participations leur donnant de tels droits sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs liés aux financements donnant droit aux avantages fiscaux sont comptabilisés au poste (Profit) perte de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Contrats d'énergie dérivés	(48) \$	(63) \$	(164) \$	(104) \$
Swaps de taux d'intérêt	15	(3)	65	50
Swaps de change	28	1	36	60
Capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux ..	32	2	62	16
(Perte) profit de change	(33)	16	(42)	(21)
	(6) \$	(47) \$	(43) \$	1 \$

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les profits de moins de 1 million \$ et 3 millions \$ (néant et néant en 2021) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Autres produits dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les pertes de 2 millions \$ et 5 millions \$ (néant et néant en 2021) découlant des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisées au poste Divers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Contrats d'énergie dérivés	(77) \$	(79) \$	(226) \$	(39) \$
Swaps de taux d'intérêt	95	(2)	222	45
Swaps de change	9	(8)	(2)	(3)
	27	(89)	(6)	3
Swaps de change – investissement net	97	(12)	52	16
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	(4)	3	(9)	5
	120 \$	(98) \$	37 \$	24 \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Contrats d'énergie dérivés	35 \$	4 \$	88 \$	(51) \$
Swaps de taux d'intérêt	1	9	4	12
	36 \$	13 \$	92 \$	(39) \$
Swaps de change – investissement net	—	(44)	—	(44)
Écart de conversion	—	80	—	80
	36 \$	49 \$	92 \$	(3) \$

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération, capture de carbone et divers), et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du trimestre pour tenir compte des activités du secteur énergie décentralisée et solutions durables d'Énergie Brookfield. Ce secteur se compose d'un portefeuille d'actifs multitechnologiques et de placements sur lequel repose la stratégie globale de décarbonation des réseaux d'électricité partout dans le monde grâce à une production décentralisée et à la prestation d'autres services durables. L'information financière des secteurs opérationnels des périodes précédentes a été retraitée pour présenter les résultats correspondant au secteur énergie décentralisée et solutions durables.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles correspondantes des périodes antérieures sont aussi présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités, ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex., l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2022 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total			
Produits	297 \$	45 \$	67 \$	85 \$	32 \$	7 \$	10 \$	112 \$	68 \$	— \$	723 \$	(47) \$	598 \$	1 274 \$
Autres produits	—	2	—	—	7	—	1	19	3	19	51	(1)	(36)	14
Coûts d'exploitation directs	(93)	(13)	(22)	(31)	(6)	(1)	(2)	(27)	(24)	(8)	(227)	18	(157)	(366)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	2	32
	204	34	45	54	33	6	9	104	47	11	547	—	407	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(65)	(65)	—	—	(65)
Charge d'intérêts	(46)	(7)	(14)	(16)	(5)	(2)	(3)	(28)	(12)	(20)	(153)	4	(145)	(294)
Impôt exigible	(3)	(3)	(5)	—	—	—	—	(2)	3	—	(10)	4	(25)	(31)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	—	—	(12)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(2)	(10)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(235)	(235)
Fonds provenant des activités	155	24	26	38	28	4	6	74	38	(99)	294	—	—	
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(233)	10	(166)	(389)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	—	6	(6)
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(2)	(25)	(31)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(44)	(15)	46	(13)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	139	139
Résultat net attribuable aux porteurs de parts²	1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 29 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 96 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total			
Produits	203 \$	45 \$	51 \$	86 \$	29 \$	7 \$	9 \$	102 \$	65 \$	— \$	597 \$	(38) \$	460 \$	1 019 \$
Autres produits	16	1	9	7	48	1	—	4	1	18	105	(3)	118	220
Coûts d'exploitation directs	(81)	(13)	(18)	(14)	(10)	(2)	(3)	(25)	(18)	(8)	(192)	15	(130)	(307)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	11	37
	138	33	42	79	67	6	6	81	48	10	510	—	459	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)	—	—	(72)
Charge d'intérêts	(39)	(4)	(7)	(23)	(5)	(2)	(2)	(27)	(11)	(22)	(142)	7	(111)	(246)
Impôt exigible	(2)	2	(2)	(2)	1	—	—	(1)	—	—	(4)	1	(19)	(22)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)	—	—	(15)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(7)	(15)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(322)	(322)
Fonds provenant des activités	97	31	33	54	63	4	4	53	37	(108)	268	—	—	
Charge d'amortissement											(246)	13	(146)	(379)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers											(67)	—	20	(47)
Charge d'impôt différé											24	2	(6)	20
Divers											(42)	5	(41)	(78)
Quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence											—	(20)	—	(20)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle											—	—	173	173
Résultat net attribuable aux porteurs de parts²											(63) \$	— \$	— \$	(63) \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 149 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2022 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Production décentralisée, accumulation et divers	Siège social	Total			
Produits	533 \$	93 \$	140 \$	171 \$	83 \$	13 \$	19 \$	193 \$	127 \$	— \$	1 372 \$	(96) \$	1 134 \$	2 410 \$
Autres produits	2	20	—	—	11	—	1	55	16	24	129	(13)	(31)	85
Coûts d'exploitation directs	(190)	(26)	(42)	(57)	(15)	(3)	(4)	(54)	(48)	(16)	(455)	39	(300)	(716)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	4	74
Coûts de service de gestion	345	87	98	114	79	10	16	194	95	8	1 046	—	807	(141)
Charge d'intérêts	(91)	(12)	(24)	(32)	(9)	(3)	(6)	(54)	(22)	(40)	(293)	10	(277)	(560)
Impôt exigible	(5)	(6)	(13)	—	(1)	—	—	(2)	2	—	(25)	7	(55)	(73)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(23)	(23)	—	—	(23)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(4)	(21)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(471)	(471)
Fonds provenant des activités	249	69	61	82	69	7	10	138	75	(223)	537	—	—	(790)
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(479)	19	(330)	(790)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(36)	1	(8)	(43)
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	(2)	(29)	(5)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(125)	(13)	78	(60)
Quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	—	(5)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	289	289
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(77) \$	— \$	— \$	(77) \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 48 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 182 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total			
Produits	422 \$	97 \$	106 \$	208 \$	72 \$	14 \$	16 \$	179 \$	121 \$	— \$	1 235 \$	(77) \$	881 \$	2 039 \$
Autres produits	24	9	9	8	90	1	—	10	1	27	179	(5)	73	247
Coûts d'exploitation directs	(160)	(25)	(38)	(56)	(28)	(5)	(4)	(49)	(35)	(15)	(415)	36	(319)	(698)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46	21	67
Coûts de service de gestion	286	81	77	160	134	10	12	140	87	12	999	—	656	—
Charge d'intérêts	(78)	(11)	(13)	(42)	(11)	(4)	(4)	(56)	(21)	(41)	(153)	13	(215)	(153)
Impôt exigible	(2)	—	(4)	(2)	—	—	—	(1)	(1)	—	(10)	1	(25)	(479)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														(38)
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)	—	—	(3)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(11)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(405)	(405)
Fonds provenant des activités	206	70	60	116	123	6	8	83	65	(227)	510	—	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(483)	26	(290)	(747)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(67)	—	68	1
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59	2	(8)	53
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(215)	7	31	(177)
Quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	(35)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	199	199
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(196) \$	— \$	— \$	(196) \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 7 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 206 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Au 30 juin 2022														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 \$	28 \$	13 \$	39 \$	106 \$	1 \$	13 \$	111 \$	54 \$	14 \$	437 \$	(47) \$	433 \$	823 \$
Immobilisations corporelles ..	14 994	1 746	1 959	3 250	633	279	274	3 368	2 185	—	28 688	(1 148)	22 054	49 594
Total de l'actif.....	16 618	1 931	2 195	3 631	842	314	355	3 861	2 485	148	32 380	(584)	25 234	57 030
Total des emprunts.....	4 058	270	625	1 602	407	88	193	2 601	1 098	2 556	13 498	(354)	10 271	23 415
Autres passifs.....	4 749	93	636	800	229	9	35	662	189	315	7 717	(221)	3 118	10 614
Pour le semestre clos le 30 juin 2022														
Ajouts d'immobilisations corporelles	55	24	2	27	8	9	1	101	34	1	262	(20)	690	932
Au 31 décembre 2021														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 \$	4 \$	16 \$	30 \$	46 \$	5 \$	6 \$	104 \$	43 \$	245 \$	540 \$	(28) \$	252 \$	764 \$
Immobilisations corporelles ..	15 188	1 680	2 032	3 286	676	277	266	3 355	2 183	—	28 943	(1 111)	21 600	49 432
Total de l'actif.....	16 456	1 833	2 277	3 665	842	292	342	3 746	2 366	292	32 111	(518)	24 274	55 867
Total des emprunts.....	4 126	261	526	1 628	474	74	195	2 736	996	2 156	13 172	(351)	8 708	21 529
Autres passifs.....	4 499	91	644	771	218	8	52	435	227	303	7 248	(167)	3 261	10 342
Pour le semestre clos le 30 juin 2021														
Ajouts d'immobilisations corporelles	57	28	30	44	21	5	—	47	9	2	243	(3)	312	552

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Hydroélectricité				
Amérique du Nord	371 \$	237 \$	656 \$	508 \$
Brésil	46	46	93	102
Colombie	274	213	579	440
	691	496	1 328	1 050
Énergie éolienne				
Amérique du Nord	175	184	339	362
Europe	47	41	124	109
Brésil	21	18	38	35
Asie	44	31	82	60
	287	274	583	566
Énergie solaire	207	159	349	282
Énergie décentralisée et solutions durables	89	90	150	141
Total	1 274 \$	1 019 \$	2 410 \$	2 039 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence consolidées par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
États-Unis	25 456 \$	24 596 \$
Colombie	8 171	8 497
Canada	7 413	7 651
Brésil	4 247	3 860
Europe	3 905	4 440
Asie	1 548	1 495
Autres	18	—
	50 758 \$	50 539 \$

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 33 % (38 % en 2021). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Notes	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total
Immobilisations corporelles à la juste valeur						
Au 31 décembre 2021		31 513 \$	9 115 \$	7 389 \$	188 \$	48 205 \$
Ajouts, montant net		6	(101)	—	—	(95)
Transfert des immobilisations en cours		95	284	218	1	598
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	2	—	—	21	—	21
Cessions d'actifs	3	(97)	—	—	—	(97)
Eléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :						
Variation de la juste valeur		(2)	—	—	—	(2)
Écart de conversion		(288)	(123)	(217)	6	(622)
Eléments comptabilisés par le biais du résultat net :						
Charge d'amortissement		(311)	(284)	(179)	(16)	(790)
Au 30 juin 2022.....		30 916 \$	8 891 \$	7 232 \$	179 \$	47 218 \$
Immobilisations en cours						
Au 31 décembre 2021		278	295	649	5	1 227
Ajouts, montant net		84	441	498	4	1 027
Transferts dans les immobilisations corporelles		(95)	(284)	(218)	(1)	(598)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	2	—	—	692	—	692
Eléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :						
Variation de la juste valeur		—	19	—	—	19
Écart de conversion		8	(6)	7	—	9
Au 30 juin 2022.....		275 \$	465 \$	1 628 \$	8 \$	2 376 \$
Total des immobilisations corporelles à la juste valeur						
Au 31 décembre 2021 ²		31 791 \$	9 410 \$	8 038 \$	193 \$	49 432 \$
Au 30 juin 2022²		31 191 \$	9 356 \$	8 860 \$	187 \$	49 594 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 65 millions \$ (69 millions \$ en 2021) du secteur hydroélectricité, de 170 millions \$ (174 millions \$ en 2021) du secteur énergie éolienne, de 174 millions \$ (186 millions \$ en 2021) du secteur énergie solaire et de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2021) du secteur divers.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'un portefeuille éolien en développement au Brésil d'une puissance totale de 248 MW. La participation est comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs, car elle ne représente pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, et comprend des immobilisations corporelles totalisant 11 millions \$ qui sont comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'un portefeuille éolien en exploitation en Chine d'une puissance totale de 10 MW. La participation est comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs, car elle ne représente pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, et comprend des immobilisations corporelles totalisant 17 millions \$ qui sont comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

8. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2022				31 décembre 2021			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	s. o.	4	— \$	— \$	s. o.	5	— \$	— \$
Papier commercial.....	2,2	<1	440	440	s. o.	s. o.	—	—
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	14	116	122	5,8	15	118	154
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	3	311	305	3,8	3	317	334
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	5	388	373	3,6	5	396	421
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	7	369	357	4,3	7	376	419
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	8	369	333	3,4	8	376	399
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	27	233	196	4,3	28	237	275
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	28	330	231	3,3	29	336	332
	3,9	12	2 116	1 917	3,9	13	2 156	2 334
Total des emprunts de la société mère			2 556	2 357 \$			2 156	2 334 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			3				3	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(9)				(10)	
Déduire : tranche courante.....			(440)				—	
			2 110 \$				2 149 \$	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit

Au 30 juin 2022, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 440 millions \$ (néant en 2021).

Au premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a relevé le plafond de son programme de papier commercial de 500 millions \$, pour le porter à 1 milliard \$.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau suivant résume la tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 375 \$	2 375 \$
Emprunts effectués aux termes des facilités de crédit de la société mère ^{1, 2}	(1)	(24)
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	400
Lettres de crédit émises	(337)	(289)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 437 \$	2 462 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

²⁾ Se rapportent à des lettres de crédit émises aux termes des facilités de crédit de la société mère d'Énergie Brookfield totalisant 1 975 millions \$.

Billets à moyen terme

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 20, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, le taux du certificat de dépôt interbancaire, ou de l'indice des prix à la consommation national étendu (« IPCA »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le taux Sterling Overnight Index Average (« SONIA ») a remplacé le TIOL en livres sterling et le taux en euros à court terme (« €STR ») a remplacé le TIOL en euros. Il est également prévu que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») remplacera le TIOL en dollars américains d'ici le 30 juin 2023.

Au 30 juin 2022, les réformes des taux SONIA et €STR n'avaient pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield. Celle-ci a mis en œuvre un plan de transition visant le remplacement du TIOL en dollars américains par le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») entrant en vigueur le 30 juin 2023. Ce plan comprend certaines modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable, des swaps de taux d'intérêt et des taux d'intérêt plafonds reposant sur le TIOL en dollars américains et des mises à jour des désignations de ses couvertures. Nous prévoyons que ce remplacement n'aura pas d'incidence importante.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2022				31 décembre 2021			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années) ¹			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Emprunts sans recours ^{1, 2}								
Hydroélectricité	5,8	11	9 131 \$	8 681 \$	4,9	11	8 541 \$	9 008 \$
Énergie éolienne	4,8	8	4 826	4 706	4,4	8	4 767	5 059
Énergie solaire	4,7	12	5 063	5 125	4,1	13	4 303	4 561
Énergie décentralisée et solutions durables	4,3	9	1 850	1 779	3,2	8	1 741	1 807
Total.....	5,2	10	20 870 \$	20 291 \$	4,5	10	19 352 \$	20 435 \$
Ajouter : primes non amorties ³			136				160	
Déduire : coûts de financement non amortis ³			(141)				(132)	
Déduire : tranche courante			(2 279)				(1 818)	
			18 586 \$				17 562 \$	

¹⁾ Comprend un montant de 742 millions \$ (30 millions \$ en 2021) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprend un montant de 95 millions \$ (51 millions \$ en 2021) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 19, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

³⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

⁴⁾ Compte non tenu des facilités de crédit, la durée moyenne pondérée totale est de 11 ans.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 200 milliards COP (53 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 8,66 % et vient à échéance en 2032.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 356 milliards COP (95 millions \$) en Colombie. L'obligation, émise en deux tranches, porte intérêt au taux variable de l'IPC, majoré d'une marge moyenne de 4,39 %, et vient à échéance en 2029 et 2037.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 200 milliards COP (53 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 3,25 %, et vient à échéance en 2032.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 150 millions R\$ (29 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IPCA, majoré d'une marge de 5,04 %, et vient à échéance en février 2045.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 835 millions CNY (132 millions \$) visant un portefeuille éolien en Chine. L'emprunt, effectué en deux tranches, porte intérêt au taux fixe de 4,9 % et vient à échéance en 2037.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a augmenté sa facilité de crédit renouvelable visant le portefeuille de production décentralisée aux États-Unis de 50 millions \$, pour la porter à 150 millions \$, et a convenu de modifier son échéance à mars 2025.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 170 millions \$ relatif à l'acquisition d'un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis. L'emprunt, effectué en deux tranches, porte intérêt au taux fixe moyen de 3,62 % et vient à échéance en 2032.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 35 millions \$ visant un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis. Une tranche de l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 4,98 % et l'autre tranche porte intérêt au taux du SOFR, majoré de 3,25 %, et vient à échéance en 2026.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 300 millions R\$ (63 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IPCA, majoré d'une marge de 5,39 %, et vient à échéance en 2045.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 500 millions R\$ (96 millions \$) visant un projet de développement d'énergie éolienne au Brésil. L'emprunt porte intérêt au taux variable du taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge de 1,58 %, et vient à échéance en 2024.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 66 millions € (70 millions \$) visant un portefeuille d'actifs solaires en Espagne. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 3,36 %, et vient à échéance en 2039.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a augmenté la capacité d'emprunt de sa facilité de crédit renouvelable visant les activités aux États-Unis de 250 millions \$ pour la porter à 750 millions \$.

Au deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 250 millions \$ relatif à l'acquisition d'un portefeuille d'actifs solaires aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux variable du SOFR, majoré de 4 %, et vient à échéance en 2025.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 500 millions \$ visant les activités aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux variable du SOFR, majoré de 2,85 %, et vient à échéance en 2029.

Au deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 402 millions \$ relatif à un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt, effectué en deux tranches, porte intérêt au taux fixe moyen de 5,23 %, et vient à échéance en 2029.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 290 millions CNY (43 millions \$) visant un actif éolien en Chine. Le montant prélevé porte intérêt à un taux fixe de 4,6 %, et vient à échéance en 2039.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 400 milliards COP (97 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 3,25 %, et vient à échéance en 2032.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 100 milliards COP (24 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 3,9 %, et vient à échéance en 2030.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 50 milliards COP (12 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 3,9 %, et vient à échéance en 2030.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 100 milliards COP (24 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 4,70 %, et vient à échéance en 2034.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 219 milliards COP (53 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 2,45 %, et vient à échéance en 2027.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un financement de 594 milliards COP (144 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 2,98 %, et vient à échéance en 2029.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 237 milliards COP (57 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt au taux variable de l'IBR, majoré d'une marge de 2,45 %, et vient à échéance en 2030.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	11 845 \$	12 303 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield ...	57	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 771	2 894
Actions échangeables de BEPC	2 454	2 562
Actions privilégiées	601	613
Billets subordonnés perpétuels	592	592
	18 320 \$	19 023 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Brookfield Global Transition Fund	Portefeuille hydroélectrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2021	685 \$	2 253 \$	3 618 \$	1 410 \$	— \$	974 \$	132 \$	2 442 \$	13 \$	776 \$	12 303 \$
Résultat net.....	—	(34)	74	12	(12)	11	12	106	1	12	182
Autres éléments du résultat global .	(7)	6	27	6	(4)	(15)	—	(66)	—	(52)	(105)
Apports en capital.....	—	4	—	193	85	—	—	—	—	12	294
Cessions.....	—	—	(21)	—	—	—	—	—	—	—	(21)
Distributions	(21)	(42)	(283)	—	—	(18)	(5)	(424)	(1)	(14)	(808)
Divers	1	1	(3)	2	9	4	(1)	(4)	(1)	(8)	—
Au 30 juin 2022	<u>658 \$</u>	<u>2 188 \$</u>	<u>3 412 \$</u>	<u>1 623 \$</u>	<u>78 \$</u>	<u>956 \$</u>	<u>138 \$</u>	<u>2 054 \$</u>	<u>12 \$</u>	<u>726 \$</u>	<u>11 845 \$</u>
Participations détenues par des tiers	75 %-78 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	80 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	0,3 %-50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de BEPC de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Au 30 juin 2022, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivalait alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 23 millions \$ et 47 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 (respectivement 20 millions \$ et 40 millions \$ en 2021).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, Instruments financiers : Présentation.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 4 743 et 8 084 actions échangeables de BEPC (6 033 et 9 642 actions pour les périodes correspondantes de 2021) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2021). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2022, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2021), 172 222 322 actions échangeables de BEPC (172 203 342 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2021) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2021) étaient en circulation.

En décembre 2021, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à concurrence de 13 750 520 parts de société en commandite et 8 610 184 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite et actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2022, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2022 et 2021.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	2 \$	1 \$	3 \$	2 \$
Distributions incitatives	23	20	47	40
	25	21	50	42
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	63	58	126	117
Actions échangeables de BEPC détenues par :				
Brookfield.....	15	14	30	26
Porteurs d’actions externes	40	38	80	78
Total des actions échangeables de BEPC.....	55	52	110	104
	143 \$	131 \$	286 \$	263 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable au	
				2022	2021	30 juin 2022	31 décembre 2021
Série 1 (136 \$ CA)...	6,85	3,1	Avril 2025	2 \$	2 \$	132 \$	135 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹⁾ ..	3,11	3,4	Avril 2025	2	2	61	62
Série 3 (249 \$ CA)...	9,96	4,4	Juillet 2024	4	4	192	197
Série 5 (103 \$ CA)...	4,11	5,0	Avril 2018	2	2	80	81
Série 6 (175 \$ CA)...	7,00	5,0	Juillet 2018	3	3	136	138
	31,03			13 \$	13 \$	601 \$	613 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 aux porteurs de parts se sont élevées à respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ (respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ en 2021).

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2022, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Billets subordonnés perpétuels

En avril et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et de 260 millions \$ à un taux fixe de respectivement 4,625 % et 4,875 %.

La charge d'intérêts engagée sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 de respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 3 millions \$ et 3 millions \$ en 2021) est présentée à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La valeur comptable des billets subordonnés perpétuels, déduction faite des coûts de transaction, était de 592 millions \$ au 30 juin 2022 (592 millions \$ en 2021).

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont élevées à respectivement 9 millions \$ et 13 millions \$ (respectivement néant et néant en 2021).

10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable au	
				2022	2021	30 juin 2022	31 décembre 2021
Série 5 (72 \$ CA).....	—	5,59	Avril 2018	— \$	2 \$	— \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)....	7,00	5,50	Janvier 2026	4	4	128	128
Série 9 (200 \$ CA) ¹ ...	—	5,75	Juillet 2021	—	5	—	—
Série 11 (250 \$ CA) ..	—	5,00	Avril 2022	3	5	—	187
Série 13 (250 \$ CA) ..	10,00	5,00	Avril 2023	5	5	196	196
Série 15 (175 \$ CA) ..	7,00	5,75	Avril 2024	4	4	126	126
Série 17 (200 \$)	8,00	5,25	Mars 2025	5	4	195	195
Série 18 (150 \$ CA) ..	6,00	5,50	Avril 2027	2	—	115	—
	38,00			23 \$	29 \$	760 \$	881 \$

¹⁾ Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 9 en circulation.

Au cours du premier trimestre de 2022, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 5 en circulation en contrepartie de 72 millions \$ CA, soit 25,25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a émis 6 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de série 18 au prix de 25 \$ CA chacune, pour un produit brut de 150 millions \$ CA. Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées de série 18 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5,5 %.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 11 en circulation en contrepartie de 250 millions \$ CA, soit 25 \$ CA par part de société en commandite.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 s'élevaient à respectivement 12 millions \$ et 23 millions \$ (respectivement 15 millions \$ et 29 millions \$ en 2021).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 juin 2022, un total de 275 239 541 parts de société en commandite étaient en circulation (275 084 265 parts de société en commandite au 31 décembre 2021), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2021). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022, Énergie Brookfield a émis respectivement 78 327 et 147 192 parts de société en commandite (respectivement 51 857 et 93 667 parts de société en commandite en 2021) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 3 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ en 2021).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 4 743 et 8 084 actions échangeables (respectivement 6 033 et 9 642 actions échangeables en 2021) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2021).

Au 30 juin 2022, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentait environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait au 30 juin 2022 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2021, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 750 520 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 15 décembre 2022, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Brookfield.....	22 \$	21 \$	45 \$	42 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	66	62	134	125
	88 \$	83 \$	179 \$	167 \$

En février 2022, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,28 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 5 % par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2022.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont élevées à respectivement 85 millions \$ et 174 millions \$ (respectivement 82 millions \$ et 166 millions \$ en 2021).

12. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du goodwill :

(EN MILLIONS)	Note	Total
Solde au 31 décembre 2021		966
Acquis dans le cadre d'une acquisition	2	264
Écart de conversion		(45)
Solde au 30 juin 2022		<u>1 185 \$</u>

13. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le semestre clos le 30 juin 2022 :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022
Solde au début de l'exercice	1 107 \$
Participation	74
Quote-part du résultat net	48
Quote-part des autres éléments du résultat global	—
Dividendes reçus	(37)
Écart de conversion et autres	(28)
Solde au 30 juin 2022	<u>1 164 \$</u>

Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 500 millions \$, dont une tranche de 270 millions \$ a été déployée sous forme d'actions privilégiées, de bons de souscription et d'une participation de 20 % en actions ordinaires dans une entreprise à capital fermé de premier plan, qui détient et exploite, partout dans les Amériques, des actifs de production d'électricité essentiels à grande échelle visés par contrats à long terme libellés en dollars américains, dont la puissance installée totalise 1,2 GW et le portefeuille de projets en développement est d'une puissance d'environ 1,3 GW. La participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield s'élève à 20 %.

14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Trésorerie	820 \$	759 \$
Dépôts à court terme	3	5
	<u>823 \$</u>	<u>764 \$</u>

15. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Activités.....	141 \$	167 \$
Obligations liées au crédit.....	103	95
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	147	50
Total	391	312
Moins : tranche non courante.....	(68)	(51)
Tranche courante.....	323 \$	261 \$

16. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Créances clients	607 \$	629 \$
Dépôts affectés en garantie ¹	733	434
Dépôts à court terme et avances ²	110	27
Charges payées d'avance et créances diverses.....	97	354
Stocks	76	31
Impôts à recevoir	19	39
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	61	57
Taxes de vente à recouvrer.....	54	36
Autres créances à court terme	106	76
	1 863 \$	1 683 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

²⁾ Le solde comprend les dépôts et les avances liés à la réalisation d'actifs en développement et à l'approvisionnement en fournitures.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédetes d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	297 \$	312 \$
Dettes fournisseurs.....	170	208
Intérêts à payer sur des emprunts.....	129	116
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	53	54
Tranche à court terme des obligations locatives.....	27	30
Divers	96	59
	772 \$	779 \$

¹⁾ Ne comprend que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 30 juin 2022, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 987 millions \$ (699 millions \$ en 2021). De ce montant, une tranche de 692 millions \$ est exigible en 2022, une tranche de 266 millions \$, en 2023, une tranche de 27 millions \$, de 2024 à 2027, et la tranche restante de 2 millions \$, par la suite.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 153 milliards COP (37 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire en Colombie d'une puissance de 38 MW. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 24 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir un nouveau projet d'énergie solaire en développement à un stade avancé de grande qualité au Brésil d'une puissance d'environ 600 MW, pour une contrepartie totale de 186 millions \$ (montant net d'environ 47 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de l'acquisition devrait se conclure au cours du deuxième semestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire aux États-Unis d'une puissance installée totale d'environ 473 MW, pour une contrepartie totale de 135 millions \$ (montant d'environ 35 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de l'acquisition d'un premier projet sur trois devrait se conclure en 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 20 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu de faire l'acquisition d'un portefeuille éolien de qualité supérieure en Chine d'une puissance de 350 MW dont la production est visée par contrat, pour une contrepartie totale de 159 millions \$ (montant d'environ 32 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 20 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir des actifs éoliens en développement en Chine d'une puissance de 169 MW, pour une contrepartie totale d'environ 80 millions \$ (environ 16 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 20 %.

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 8, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Fonds de transition mondiale de Brookfield. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	96 \$	98 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	988	950
	1 084 \$	1 048 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, ainsi que de vente et d'achat d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2022, et les montants empruntés portent intérêt au TIOL, majoré de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2022, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2021). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 s'est établie à moins de 1 million \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2021).

De temps à autre, Brookfield Asset Management Reinsurance Partners L.P. (« Brookfield Reinsurance »), entreprise associée d'Énergie Brookfield, peut, de concert avec d'autres participants du marché, participer à des financements contractés par Énergie Brookfield. Ces financements sont sans recours envers Énergie Brookfield et sont comptabilisés dans les emprunts sans recours aux états consolidés de la situation financière. Au 30 juin 2022, Brookfield Reinsurance comptait des emprunts sans recours totalisant 95 millions \$ (51 millions \$ en 2021).

Brookfield Reinsurance peut également participer à des offres d'actions d'Énergie Brookfield avec d'autres participants du marché. Ces souscriptions sont inscrites au poste Capitaux propres des commanditaires privilégiés des états consolidés de la situation financière. Au 30 juin 2022, Brookfield Reinsurance avait souscrit un montant de 15 millions \$ dans le cadre du placement de parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield (néant en 2021).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	9 \$	22 \$	22 \$	83 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie.....	— \$	(2) \$	— \$	(4) \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(1)	(1)	(4)	(3)
Services d'assurance ¹	—	(6)	—	(13)
	(1) \$	(9) \$	(4) \$	(20) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	— \$	— \$	— \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats.....	(6) \$	(4) \$	(12) \$	(9) \$
	(6) \$	(4) \$	(12) \$	(10) \$
Autres services entre parties liées	(1) \$	(1) \$	(2) \$	(2) \$
Coûts de service de gestion	(65) \$	(72) \$	(141) \$	(153) \$

¹⁾ Avant novembre 2021, les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés aux assureurs externes par l'intermédiaire des filiales de Brookfield Asset Management. Les honoraires versés aux filiales de Brookfield Asset Management en 2022 étaient de néant. À partir de novembre 2021, Brookfield, par l'intermédiaire d'une filiale réglementée, a commencé à fournir de la réassurance à des assureurs commerciaux tiers sur certaines entités d'Énergie Brookfield en Amérique du Nord. Les primes et règlements versés ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus.

20. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 juin 2022							
Actifs courants.....	57 \$	412 \$	2 152 \$	1 039 \$	3 139 \$	(3 643) \$	3 156 \$
Actifs non courants	4 683	253	4	32 131	53 800	(36 997)	53 874
Passifs courants	54	7	37	7 844	3 612	(7 227)	4 327
Passifs non courants.....	—	—	2 110	—	27 592	—	29 702
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	11 845	—	11 845
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 771	—	—	2 771
Actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	2 454	—	2 454
Actions privilégiées.....	—	601	—	—	—	—	601
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	761	—	—	765	—	(766)	760
Au 31 décembre 2021							
Actifs courants	50 \$	419 \$	2 182 \$	1 155 \$	2 619 \$	(3 564) \$	2 861 \$
Actifs non courants	4 979	258	3	32 973	52 921	(38 128)	53 006
Passifs courants.....	46	7	28	7 720	2 943	(7 522)	3 222
Passifs non courants	—	—	2 149	—	26 500	—	28 649
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	12 303	—	12 303
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 894	—	—	2 894
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 562	—	2 562
Actions privilégiées.....	—	613	—	—	—	—	613
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	881	—	—	891	—	(891)	881

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprend BREL, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprend des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprend l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Trimestre clos le 30 juin 2022							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 274 \$	— \$	1 274 \$
Résultat net.....	3	—	—	(124)	188	55	122
Trimestre clos le 30 juin 2021							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 019 \$	— \$	1 019 \$
Résultat net	(20)	—	(4)	(262)	331	65	110
Semestre clos le 30 juin 2022							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	2 410 \$	— \$	2 410 \$
Résultat net.....	(30)	—	(3)	(407)	363	232	155
Semestre clos le 30 juin 2021							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 039 \$	— \$	2 039 \$
Résultat net	(72)	—	(5)	(574)	467	239	55

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprend BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprend des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprend l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 8, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 9, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'investir dans un exploitant intégré de premier plan d'actifs de production décentralisée aux États-Unis affichant une feuille de route éprouvée en matière de développement et d'exploitation de projets, pour une contrepartie de 700 millions \$ (montant net de 140 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui représente notre prix d'acquisition de titres de capitaux propres et une affectation de capitaux propres additionnels afin de financer la croissance. L'entreprise détient des actifs en exploitation visés par contrat et en cours de construction aux États-Unis d'une puissance de 500 MW ainsi qu'un portefeuille de projets de développement d'une puissance de 1,8 GW.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a constitué une coentreprise avec California Resource Corporation (« CRC ») afin d'établir des activités dans le secteur de la gestion du carbone en développant des projets de captage et de stockage de carbone en Californie. Durant les cinq premières années suivant la clôture de la transaction, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a un droit de préemption pour acquérir, au moyen de sa participation au sein de la coentreprise, des projets de captage et de stockage de carbone lancés par CRC qui représentent une capacité visée par contrat pouvant atteindre 5 millions de tonnes métriques par année. Cette transaction comprend un investissement initial d'environ 137 millions \$, ainsi que la possibilité, pour Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'effectuer un investissement additionnel de 363 millions \$ pour financer le développement de projets de captage et de stockage de carbone en Californie. En plus du placement initial de 500 millions \$, si la coentreprise met en valeur le portefeuille complet d'infrastructures ayant une capacité de 5 millions de tonnes métriques par année de captage, de transport et de stockage, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, pourra investir un montant additionnel de 1 milliard \$, ce qui représenterait un placement potentiel totalisant 1,5 milliard \$.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
Télécopieur : 441 516-1988
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Sachin Shah
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti
D^{re} Sarah Deasley

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite
privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite
privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite
privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite
privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite
privilégiées, série 18)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2021. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN